

Ovivo Inc.

(Auparavant GLV Inc.)

Rapport de gestion

Exercice terminé le 31 mars 2015

Table des matières

1.	COMMENTAIRES PRÉALABLES AU RAPPORT DE GESTION INTERMÉDIAIRE.....	2
2.	AVIS QUANT AUX DÉCLARATIONS PROSPECTIVES	2
3.	PROFIL DE LA SOCIÉTÉ	3
4.	FAITS SAILLANTS.....	5
5.	INFORMATION FINANCIÈRE ANNUELLE CHOISIE.....	7
6.	ANALYSE DES RÉSULTATS D'EXPLOITATION CONSOLIDÉS	8
7.	SOMMAIRE DES RÉSULTATS TRIMESTRIELS.....	16
8.	SITUATION FINANCIÈRE ET FLUX DE TRÉSORERIE.....	17
9.	ENGAGEMENTS CONTRACTUELS, INSTRUMENTS FINANCIERS ET OPÉRATIONS ENTRE PARTIES LIÉES	21
10.	CARNET DE COMMANDES	23
11.	PERSPECTIVES ET OBJECTIFS	23
12.	RISQUES ET INCERTITUDES	25
13.	MÉTHODES COMPTABLES.....	29
14.	CONCILIATION DES MESURES FINANCIÈRES NON CONFORMES AUX IFRS	32
15.	CONTRÔLES ET PROCÉDURES	35

Le 4 juin 2015

Sauf indication contraire, tous les montants sont en dollars canadiens.

Le sigle « M \$ » signifie « million(s) de dollars ».

1. COMMENTAIRES PRÉALABLES AU RAPPORT DE GESTION

Ce rapport de gestion a été préparé sous la responsabilité de la direction d'Ovivo Inc. (auparavant GLV Inc.) et a été approuvé par son conseil d'administration en date du 4 juin 2015. Les renseignements y apparaissant tiennent compte de tout événement important survenu jusqu'à cette date. Il présente la situation de l'entreprise et son contexte commercial tels qu'ils étaient, au meilleur de la connaissance de la direction, au moment de son approbation par le conseil d'administration.

Ce rapport de gestion devrait être lu en parallèle avec les états financiers consolidés audités et les notes afférentes pour les exercices terminés les 31 mars 2015 et 2014.

L'information financière présentée dans ce rapport de gestion, y compris les montants apparaissant dans les tableaux, est préparée conformément aux *Normes internationales d'information financière* (« IFRS »), sauf indications contraires.

Dans le présent rapport de gestion, « Ovivo » ou « la Société » désigne, selon le cas, Ovivo Inc. et ses filiales et divisions ou Ovivo Inc. ou l'une de ses filiales ou divisions. L'exercice financier se terminant le 31 mars 2015 et les exercices financiers terminés les 31 mars des années antérieures sont parfois désignés par les termes « exercice 2015 », « exercice 2014 » et ainsi de suite. Le « quatrième trimestre 2015 » et le « quatrième trimestre 2014 » réfèrent aux périodes de trois mois terminées les 31 mars 2015 et 2014, respectivement. À moins qu'il ne soit indiqué autrement, l'analyse comparative des résultats d'exploitation et des flux de trésorerie de la période de trois et douze mois terminées le 31 mars 2015 se fait par rapport aux périodes équivalentes terminées le 31 mars 2014 redressées pour les activités abandonnées, et l'analyse comparative de la situation financière en date du 31 mars 2015 se fait par rapport aux données inscrites au 31 mars 2014 non redressées pour les activités abandonnées tel que requis par les IFRS.

De plus, certaines données financières présentées dans le présent rapport de gestion sont des mesures non conformes aux IFRS. Des renseignements portant sur les mesures financières non conformes aux IFRS, sont fournis à la rubrique 14 « Conciliation des mesures financières non conformes aux IFRS » du présent rapport de gestion.

Des renseignements additionnels sur la Société, notamment la notice annuelle d'Ovivo Inc. datée du 4 juin 2015, la circulaire de sollicitation datée du 15 octobre 2014, ainsi que le rapport de gestion de l'exercice terminé le 31 mars 2015 et les communiqués sont accessibles sur les sites de SEDAR (www.sedar.com) et de la Société (www.ovivowater.com). D'autres documents, dont les présentations faites aux investisseurs, sont également accessibles sur le site de la Société.

2. AVIS QUANT AUX DÉCLARATIONS PROSPECTIVES

Certains renseignements et déclarations dans le présent rapport de gestion et autres communications au public concernant les objectifs, les projections, les estimations, les attentes ou les prévisions de la direction peuvent constituer des déclarations prospectives au sens de la législation en valeurs mobilières applicable. Les déclarations prospectives concernent des analyses et d'autres renseignements fondés sur la prévision de résultats futurs et l'estimation de montants qu'on ne peut encore déterminer. Il peut s'agir d'observations concernant entre autres les stratégies, les attentes, les activités planifiées ou les actions à venir. Ces déclarations prospectives se reconnaissent à l'emploi de termes tels que « prévoir », « projeter », « pouvoir », « planifier », « viser », « estimer », et autres termes semblables, éventuellement employés au futur ou au conditionnel, notamment à la mention de certaines hypothèses.

La direction d'Ovivo Inc. tient à préciser que les déclarations prospectives comportent des incertitudes et des risques connus et inconnus qui pourraient faire en sorte que les résultats réels et futurs d'Ovivo diffèrent considérablement de ceux qui sont énoncés.

Parmi les facteurs d'incertitude et de risque pouvant entraîner de telles différences, on retrouve les risques liés aux contrats avec les clients concernant les équipements et services, l'exploitation et les projets clés en main, le risque de marché, la concurrence et l'innovation, le risque de concentration, de liquidités, l'accessibilité au financement, la dépendance envers le personnel clé, le risque lié aux systèmes informatiques, le risque de crédit, le risque de réputation et lié aux règlements et aux lois, le risque de change et contrats de change, le risque lié aux acquisitions, à la chaîne d'approvisionnement, à la dépréciation des actifs, aux taux d'intérêt et à la structure de la Société. Aucune assurance ne peut être donnée quant à la concrétisation des résultats, du rendement ou des réalisations tels que formulés ou sous-entendus dans les déclarations prospectives. De plus, à moins d'indication contraire, les énoncés prospectifs présentés dans ce rapport de gestion ont été faits en date des présentes, et à moins d'y être tenue en vertu des lois sur les valeurs mobilières applicables, la direction d'Ovivo Inc. n'assume aucune obligation quant à la mise à jour ou à la révision des déclarations prospectives en raison de nouvelle information, d'événements futurs ou d'autres changements. Les énoncés prospectifs visent à fournir au lecteur une description des attentes de la direction à l'égard du rendement financier futur de la Société et peuvent être inappropriés à d'autres fins.

De l'information additionnelle sur les facteurs de risque auxquels est exposé Ovivo Inc. est fournie à la rubrique 12 « Risques et incertitudes » du rapport de gestion d'Ovivo Inc. pour l'exercice terminé le 31 mars 2015.

3. PROFIL DE LA SOCIÉTÉ

Description des activités

Ovivo Inc. est une société internationale dédiée exclusivement au traitement de l'eau et des eaux usées. Elle offre des solutions technologiques complètes, de même que des services et de l'équipement adaptés aux besoins spécifiques de ses clients.

Ovivo se consacre à la conception et à la commercialisation d'équipements et de solutions intégrées permettant de filtrer, clarifier, traiter et purifier l'eau qui sera utilisée ou réutilisée dans divers procédés industriels et municipaux, retournée dans la nature, ou utilisée à des fins domestiques. L'offre d'Ovivo comprend également les services de reconstruction, de modernisation et d'optimisation des équipements en place, la vente de pièces de rechange ainsi que des services d'entretien. Afin de maintenir sa place sur ce marché concurrentiel, le savoir-faire et l'innovation sont au centre de la stratégie d'affaires de l'entreprise. Ovivo détient des technologies de pointe et se démarque de la concurrence en plaçant les besoins de ses clients au cœur de sa stratégie d'affaires.

Les unités d'affaires d'Ovivo exercent ses activités dans plus de 15 pays et comptent environ 800 employés au 31 mars 2015. Ovivo Inc. est une société ouverte dont les actions sont négociées à la Bourse de Toronto, sous les symboles OVI.A et OVI.B.

Au cours de l'exercice financier 2015, la Société s'est concentrée à recentrer ses activités de façon à être totalement dédiée au traitement de l'eau. Par conséquent, la Société s'est départie de sa division des pâtes et papiers, de sa division Van der Molen et de sa division municipale au Royaume-Uni. Elle a également poursuivi de façon soutenue les démarches visant à se départir de ses autres entreprises non principales, qui devraient être complétées au cours de l'exercice 2016.

Approche stratégique

Notre engagement a toujours été de créer de la valeur à long terme pour nos actionnaires et d'assurer une croissance soutenue à cet égard grâce à un modèle d'affaires qui consiste à :

- Acquérir des technologies, du savoir-faire et des entreprises innovantes;
- Générer de la croissance interne en favorisant l'innovation et en visant une récurrence des revenus; et ce,
- Tout en respectant les cultures locales des pays où les filiales d'Ovivo sont implantées.

Ainsi, notre croissance s'appuie sur les cinq stratégies suivantes :

- ***Mettre en valeur le développement du marché des pièces et services, incluant la vente de pièces de remplacement ainsi que la prestation de services d'entretien et de soutien.*** Nous entendons ainsi générer des revenus récurrents. Ces derniers permettront une plus grande stabilité en se soustrayant davantage aux cycles économiques. Le marché des pièces et services assure également une croissance organique dans nos créneaux d'affaires clés. Enfin, il permet de miser sur une relation d'affaires excellente avec la clientèle et ainsi de se différencier de la concurrence en offrant une prestation de service complète.
- ***Faire de l'innovation un facteur de positionnement central sur nos marchés cibles.*** En effet, les marchés dans lesquels nous œuvrons sont hautement compétitifs. Il faut donc constamment présenter des produits et services innovants qui permettront d'optimiser les procédés ou encore qui réduiront la consommation d'énergie des clients. Cette culture de l'innovation est un des éléments qui a contribué à notre succès au cours des trois dernières décennies et qui est valorisée dans la gestion de nos filiales.
- ***Améliorer constamment la rentabilité de la Société.*** Nous maintenons un contrôle rigoureux des frais fixes à travers l'entreprise grâce à l'utilisation efficace de ses ressources humaines, à l'intégration et à la restructuration efficace des entreprises acquises, à l'amélioration constante de l'efficacité opérationnelle de ses filiales et au maintien d'une culture entrepreneuriale. De plus, nous fondons en grande partie notre modèle d'affaires sur le recours à un réseau international de sous-traitants manufacturiers, ce qui nous permet de réduire nos coûts fixes et d'avoir la flexibilité requise pour s'ajuster aux fluctuations de la demande. Toutes ces mesures permettent de maintenir une structure de coûts souple et optimale.
- ***Se concentrer principalement sur les marchés géographiques où nos filiales sont déjà présentes.*** Certains marchés, dont l'Asie du Sud-est et le Moyen-Orient, devraient continuer de connaître un essor au cours des prochaines années. Pendant ce temps, les marchés de l'Amérique du Nord et de l'Europe continuent d'offrir des perspectives d'affaires intéressantes et ce principalement en raison du vaste parc d'équipements en opérations.
- ***Poursuivre notre stratégie d'acquisition d'entreprises.*** Nous continuerons de rechercher les occasions d'élargir notre portefeuille technologique, notre savoir-faire et nos marques de commerce de nos unités d'affaires. Nous continuerons d'appliquer le même modèle d'acquisition axé sur la propriété intellectuelle et le marché des pièces et services.

4. FAITS SAILLANTS

Désinvestissements

L'exercice 2015 aura été une année marquante pour Ovivo au cours de laquelle plusieurs transactions de désinvestissements stratégiques ont eu lieu afin d'en faire une société totalement dédiée au traitement de l'eau:

- Le 28 novembre 2014, nous avons annoncé la conclusion de la vente de la division des pâtes et papiers à une société appartenant au président et chef de la direction sortant de GLV Inc. et au président exécutif du conseil d'administration d'Ovivo Inc. (auparavant GLV Inc.). Cette vente a été entérinée par les actionnaires d'Ovivo en assemblée extraordinaire le 14 novembre 2014.
- Le 19 décembre 2014, nous avons cédé la division Van der Molen, située en Allemagne, à un groupe d'investisseurs.
- Le 27 février 2015, nous avons cédé la division municipale au Royaume-Uni à un groupe issu de l'équipe de gestion locale.

Nous menons actuellement des démarches afin de nous départir de nos autres entreprises non principales. En date du 31 mars 2015, des lettres d'intention ou des protocoles d'entente ont déjà été signés avec certaines parties et nous sommes confiants de conclure ces ententes au cours des prochains mois.

Pour plus détails, voir la section « Activités abandonnées » du présent rapport de gestion.

Changement de dénomination

Le 18 décembre 2014, GLV Inc. a annoncé le changement de sa dénomination pour Ovivo Inc. tel qu'approuvé par ses actionnaires lors de l'assemblée extraordinaire tenue le 14 novembre 2014. Le changement de dénomination, qui a pris effet en date du 18 décembre 2014, suit la conclusion de la vente de la division des pâtes et papiers et met en valeur notre recentrage dans le domaine des produits et des solutions de traitement de l'eau.

Quatrième trimestre

- Revenus de 80,2M \$, en baisse de 4% comparativement au même trimestre de l'exercice précédent; hausse marquée des revenus de pièces et services contrebalancée par une réduction dans le marché des équipements neufs.
- BAIIA ajusté ⁽¹⁾ de 4,2M \$, en hausse de 5,6M \$ comparativement au même trimestre de l'exercice précédent, principalement liée à l'amélioration du profit opérationnel de la Société.
- Perte nette liée aux activités poursuivies attribuable aux actionnaires d'Ovivo Inc. de 0,7M \$, principalement attribuable aux frais financiers dont 1,1M \$ lié à la réévaluation défavorable du swap sur rendement total qui est basé sur le cours de l'action.
- Carnet de commandes de 254,8M \$ au 31 mars 2015, en hausse de plus de 10% ou 23,5M \$ en comparaison avec celui du 31 décembre 2014.
- Endettement total net de 24,1M \$ au 31 mars 2015, en légère hausse de 1,9M \$ comparé au 31 décembre 2014.

(1) Voir la rubrique 14. « Conciliation des mesures financières non conformes aux IFRS ».

Exercice 2015

- Revenus de 318,7M \$, comparable au niveau de l'exercice précédent; incluant une hausse importante des pièces et services contrebalancée par une réduction dans le marché des équipements neufs.
- BAIIA ajusté ⁽¹⁾ de 12,1M \$, en hausse de 7,3M \$ comparativement à l'exercice précédent, dont 3,0M \$ dû au profit opérationnel et 4,3M \$ lié à la diminution des frais du siège social.
- Charge de dépréciation de goodwill et d'immobilisations incorporelles enregistrée de 16,9M \$ relié au marché de l'énergie.
- Perte nette liée aux activités poursuivies attribuable aux actionnaires d'Ovivo Inc. de 33,5M \$, principalement attribuable à la charge de dépréciation de goodwill et d'immobilisations incorporelles ainsi qu'à la réévaluation défavorable du swap sur rendement total qui est basé sur le cours de l'action.
- Perte nette liée aux activités abandonnées de 11,8M \$.
- Carnet de commandes de 254,8M \$ au 31 mars 2015, en baisse de 7,1M \$ en comparaison avec celui du 31 mars 2014.

(1) Voir la rubrique 14. « Conciliation des mesures financières non conformes aux IFRS ».

5. INFORMATION FINANCIÈRE ANNUELLE CHOISIE

	Exercices terminés les 31 mars		
<i>(en milliers de \$, sauf les montants par action et les données en %)</i>	2015	2014	2013
Revenus	318,669	320,162	272 041
BAIIA ajusté ⁽¹⁾	12 050	4 775	6 005
Marge de BAIIA ajusté ⁽¹⁾	3,8%	1,5%	2,2%
Bénéfice (perte) net (te) attribuable aux actionnaires d'Ovivo Inc.			
lié(e) aux activités poursuivies	(33 533)	(26 837)	(18 614)
lié(e) aux activités abandonnées	(10 145)	4 491	5 740
Total	(43 678)	(22 346)	(12 874)
Flux de trésorerie générés (utilisés) ⁽¹⁾	(48 734)	27 163	(3 683)
Bénéfice (perte) net (te) par action (de base et dilué) attribuable aux actionnaires d'Ovivo Inc.			
Perte nette liée aux activités poursuivies	(0,76)	(0,61)	(0,42)
Bénéfice (perte) net(te) lié(e) aux activités abandonnées	(0,23)	0,10	0,13
Perte nette	(0,99)	(0,51)	(0,29)
Flux de trésorerie générés (utilisés) par action (de base et dilué) ⁽¹⁾	(1,11)	0,62	(0,08)

	Aux 31 mars		
<i>(en milliers de \$, sauf les ratios financiers en % et en unités)</i>	2015	2014	2013
Actif total	332 597	488 055	474 862
Trésorerie et équivalents de trésorerie	13 266	22 306	13 294
Dette à long terme (incluant la portion à court terme de la dette à long terme)	(37 391)	(47 975)	(53 708)
Autres passifs financiers non-courants	(4 697)	(3 472)	(5 519)
Dividendes en espèces par actions (actions de catégories A et B)	-	-	-
Ratios financiers			
Coefficient d'endettement total net sur le capital investi	16,7%	12,8%	25,0%
Coefficient de fonds de roulement (excluant la portion à court terme de la dette à long terme)	1,75	1,46	1,51

(1) Voir la rubrique 14. « Conciliation des mesures financières non conformes aux IFRS ».

6. ANALYSE DES RÉSULTATS D'EXPLOITATION CONSOLIDÉS

Résultats consolidés

	Trimestres terminés les 31 mars		Exercices terminés les 31 mars	
	2015	2014	2015	2014
<i>(en milliers de \$, sauf les montants par action et les données en %)</i>				
Revenus	80 154	83 869	318,669	320,162
Coûts des contrats et marchandises vendues	60 790	68 315	246 832	254 260
Marge brute	19 364	15 554	71 837	65 902
Frais de ventes et d'administration	15 152	16 991	59 787	61 127
BAIIA ajusté ⁽¹⁾	4 212	(1 437)	12 050	4 775
Marge de BAIIA ajusté ⁽¹⁾	5,3%	(1,7%)	3,8%	1,5%
Frais de restructuration	-	(333)	1 635	1 300
Amortissement	2 058	2 227	8 506	8 941
Dépréciation d'actifs	-	-	16 873	18 157
Frais financiers, nets	1 489	1 663	4 595	5 964
Perte (gain) de change	(670)	1 630	4 352	2 705
Perte (gain) liée aux instruments financiers dérivés	1 723	(1 527)	4 686	(8 541)
Perte avant impôts liée aux activités poursuivies	(388)	(5 097)	(28 597)	(23 751)
Impôts sur le bénéfice	314	1 111	4 912	2 984
Perte nette liée aux activités poursuivies	(702)	(6 208)	(33 509)	(26 735)
Bénéfice (perte) net(te) lié(e) aux activités abandonnées	223	8 013	(11 818)	4 628
Bénéfice (perte) net(te)	(479)	1 805	(45 327)	(22 107)
Bénéfice (perte) net(te) attribuable aux actionnaires d'Ovivo Inc.	(657)	1 678	(43 678)	(22 346)
Perte nette liée aux activités poursuivies attribuable aux actionnaires d'Ovivo Inc.	(692)	(6 335)	(33 533)	(26 837)
Bénéfice (perte) net(te) par action attribuable aux actionnaires d'Ovivo Inc. (de base et dilué)				
Activités poursuivies	(0,02)	(0,14)	(0,76)	(0,61)
Activités abandonnées	0,01	0,18	(0,23)	0,10
	(0,01)	0,04	(0,99)	(0,51)

(1) Voir la rubrique 14. « Conciliation des mesures financières non conformes aux IFRS ».

Activités abandonnées

Au cours de l'exercice financier 2015, nous avons travaillé à recentrer nos activités de façon à être totalement dédiée au traitement de l'eau et exclusivement par le biais de nos entreprises principales.

Le 28 novembre 2014, nous avons annoncé la conclusion de la vente de la division des pâtes et papiers à une société appartenant à des personnes apparentées à la Société. Cette vente a été entérinée par les actionnaires de la Société au cours d'une assemblée générale spéciale le 14 novembre 2014. Elle composait à elle seule le secteur d'exploitation « Pâtes et Papiers » dans nos états financiers consolidés. À la suite de la vente de la division des pâtes et papiers, nous avons enregistré un gain net de 9,6M \$ au cours de l'exercice 2015 qui prend en compte les ajustements postérieurs à la clôture finalisés au cours du présent trimestre.

Le 19 décembre 2014, nous avons cédé la division Van der Molen à un groupe d'investisseurs composé de tierces parties. La situation financière ainsi que les résultats d'exploitation de Van der Molen étaient une composante du secteur « Autres » dans les états financiers consolidés de la Société.

Le 27 février 2015, nous avons cédé la division municipale au Royaume-Uni à un groupe issu de l'équipe de gestion locale. La Société mène actuellement d'autres démarches afin de se départir de ses autres entreprises non principales qui étaient une composante « Ovivo » dans les états financiers consolidés de la Société. En date du 31 mars 2015, des lettres d'intention ou des protocoles d'entente ont déjà été signés avec certaines parties et par la suite, soit en avril 2015, un accord de vente conditionnel à certains critères commerciaux a été signé pour l'une d'entre elles. La Société est confiante de conclure ces ententes au cours des prochains mois.

Les résultats de l'exercice en cours des entreprises non principales, ainsi que les résultats comparatifs, ont été redressés afin de tenir compte de la présentation des différents éléments s'y rattachant, sous la rubrique des activités abandonnées. Au cours de l'exercice 2015, la Société a enregistré une perte après impôts de 10,4M \$, incluant une charge de dépréciation du goodwill et des actifs intangibles de 2,1M \$ et 3,7M \$, respectivement.

Dans le contexte des démarches que nous poursuivons afin de nous départir des autres entreprises non principales, nous continuons d'évaluer et d'ajuster les coûts relatifs aux contrats en cours liés à ces entreprises, pour lesquels nous conserverons la responsabilité de leur finalisation.

Le tableau suivant présente les résultats des activités abandonnées :

<i>(en milliers de \$)</i>	Trimestres terminées les 31 mars		Exercices terminés les 31 mars	
	2015	2014	2015	2014
Revenus	7 740	98 193	202 773	314 963
Charges	9 172	89 326	214 138	307 420
Bénéfice (perte) avant impôts lié(e) aux activités abandonnées	(1 432)	8 867	(11 365)	7 543
Impôts sur le résultat des activités abandonnées	(798)	854	(2 751)	2 915
Bénéfice (perte) après impôts lié(e) aux activités abandonnées	(634)	8 013	(8 614)	4 628
Règlement de litige	-	-	(2 397)	-
Bénéfice (perte) net(te) lié(e) aux cessions d'activités commerciales et des pertes de valeur des actifs détenus en vue de la vente	857	-	(807)	-
Bénéfice (perte) net (te) lié(e) aux activités abandonnées	223	8 013	(11 818)	4 628

Revenus

	Trimestres terminés les 31 mars		Variation organique ⁽¹⁾		Exercices terminés les 31 mars		Variation organique ⁽¹⁾	
	2015	2014	Variation %	Variation %	2015	2014	Variation %	Variation %
<i>(en milliers de \$)</i>								
TOTAL	80 154	83 869	(4,4)%	(11,0)%	318 669	320 162	(0,5)%	(5,0)%
Ovivo	80 154	83 869	(4,4)%	(11,0)%	318 669	313 859	1,5%	(5,0)%
Équipements neufs	57 299	66 237	(13,5)%	(20,3)%	235 135	246 741	(4,7)%	(11,2)%
Vente de pièces et prestations de services	22 855	17 632	29,6%	23,5%	83 534	67 118	24,5%	17,7%
Autres ⁽²⁾	-	-	- %	- %	-	6 303	(100,0)%	- %

Continuité des Revenus

Période de trois mois			
<i>(en milliers de \$)</i>	Ovivo	Autres ⁽²⁾	Total
Trimestre terminé le 31 mars 2014	83 869	-	83 869
Effet de change	5 558	-	5 558
Cessions d'activités commerciales	-	-	-
Variation organique	(9 273)	-	(9 273)
Variation totale	(3 715)	-	(3 715)
Trimestre terminé le 31 mars 2015	80 154	-	80 154

Période de douze mois			
<i>(en milliers de \$)</i>	Ovivo	Autres ⁽²⁾	Total
Exercice terminé le 31 mars 2014	313 859	6 303	320 162
Effet de change	20 443	-	20 443
Cessions d'activités commerciales	-	(6 303)	(6 303)
Variation organique	(15 633)	-	(15 633)
Variation totale	4 810	(6 303)	(1 493)
Exercice terminé le 31 mars 2015	318 669	-	318 669

(Les revenus des divisions Pâtes et Papiers, Van Der Molen et de la division municipale au Royaume-Uni, ainsi que des autres entreprises non principales sont exclus du tableau ci-haut car ils sont présentés à titre d'activités abandonnées)

(1) Voir la rubrique 14. « Conciliation des mesures financières non conformes aux IFRS ».

(2) Représente les revenus de GL&V Fabrication avant sa disposition en novembre 2013

Pour le quatrième trimestre 2015, les revenus s'élèvent à 80,2M \$, soit une baisse de 3,7M \$ comparativement à la même période de l'exercice précédent, résultant principalement d'une baisse des ventes d'équipement neufs dans le marché de l'électronique en Amérique du Nord. Les revenus du quatrième trimestre de l'exercice précédent avaient été particulièrement élevés pour ce marché à la suite de la signature d'importants contrats en début d'exercice 2014. Elle résulte également de la baisse des revenus d'équipements neufs en Australie. Cette baisse est en partie compensée par une hausse dans le marché municipal en Amérique du Nord qui est soutenue par une hausse de son carnet de commandes au cours de la dernière année. La fluctuation des devises étrangères a eu un effet favorable de 5,6M \$, particulièrement causé par la dépréciation du dollar canadien par rapport au dollar américain, à la livre sterling et à l'euro.

Les ventes de pièces et prestations de service ont quant à elles connu une croissance organique de 24% par rapport à la même période de l'exercice précédent et elles représentent plus de 28 % des revenus totaux d'Ovivo pour le quatrième trimestre 2015. Cette hausse s'explique par les investissements et les efforts continus faits dans ce marché à la suite du plan de recentrage de nos activités.

Pour l'exercice financier terminé le 31 mars 2015, les revenus ont augmenté de 4,8M \$ par rapport à la même période de l'exercice précédent. Cette hausse résulte principalement d'une fluctuation favorable des devises étrangères de 20,4M \$, due à la dépréciation du dollar canadien par rapport au dollar américain, à la livre sterling et à l'euro. Elle est en bonne partie compensée par une baisse dans le marché de l'électronique dans les ventes d'équipements neufs pour les raisons énumérées ci-dessus. Outre la fluctuation favorable des devises, la hausse est également attribuable au marché municipal en Amérique du Nord et au marché des pièces et services pour les mêmes raisons expliquées ci-dessus.

Répartition des revenus par secteur géographique selon l'adresse de destination

	Exercices terminés les 31 mars	
	2015	2014
<i>(en % des revenus Consolidé)</i>		
Amérique du Nord	59,6 %	55,3 %
Europe	14,5 %	18,9 %
Autres	25,9 %	25,8 %

La répartition des revenus par secteur géographique selon l'adresse de destination pour la période de douze mois terminée le 31 mars 2015, comparativement avec la même période de l'exercice précédent, montre une hausse de la proportion des revenus en Amérique du Nord. Cette plus grande concentration des revenus s'explique par le marché du municipal pour lequel des contrats importants ont été obtenus.

Revenus par secteur géographique selon l'emplacement des filiales

	Trimestres terminés les 31 mars			Variation organique ⁽¹⁾	Exercices terminés les 31 mars			Variation organique ⁽¹⁾
	2015	2014	Variation %		2015	2014	Variation %	
<i>(en milliers de \$)</i>	2015	2014	%	%	2015	2014	%	%
TOTAL	80 154	83 869	(4,4)%	(11,0)%	318 669	320 162	(0,5)%	(5,0)%
Amérique du Nord	48 994	51 724			194 169	176 552		
Europe	18 315	23 898			82 392	90 831		
Autres	12 845	8 247			42 108	52 779		

Pour l'exercice terminé le 31 mars 2015, on note une hausse des revenus dans nos filiales situées en Amérique Nord, résultant de la performance du segment du municipal en Amérique du Nord. On note toutefois une baisse en Europe et dans Autres principalement lié à la baisse de prise de commande dans le marché de l'énergie au cours des neufs premiers mois de l'exercice 2015.

(1) Voir la rubrique 14. « Conciliation des mesures financières non conformes aux IFRS ».

Marge brute (excluant l'amortissement)

	Trimestres terminés les 31 mars			Variation organique ⁽¹⁾	Exercices terminés les 31 mars			Variation organique ⁽¹⁾
	2015	2014	Variation %	%	2015	2014	Variation %	%
En milliers de \$	19 364	15 554	24,5%	15,2%	71 837	65 902	9,0%	3,4%
En % des revenus	24,2%	18,5%			22,5%	20,6%		

Pour la période de trois mois et douze mois terminée le 31 mars 2015, la marge brute en dollars et en pourcentage sont en hausse comparativement à la même période de l'exercice précédent. Ces hausses de la marge brute sont principalement le résultat de la croissance des ventes dans le marché des pièces et services, qui génèrent des marges opérationnelles plus élevées, ainsi qu'à l'achèvement d'un projet à marge négative dans le marché de l'énergie en Europe qui avait eu un impact défavorable sur le quatrième trimestre de l'exercice précédent.

Frais de vente et d'administration (excluant l'amortissement)

	Trimestres terminés les 31 mars			Variation organique ⁽¹⁾	Exercices terminés les 31 mars			Variation organique ⁽¹⁾
	2015	2014	Variation %	%	2015	2014	Variation %	%
En milliers de \$	15 152	16 991	(10,8)%	(14,5)%	59 787	61 127	(2,2)%	(5,8)%
En % des revenus	18,9%	20,3%			18,8%	19,1%		

Pour la période de trois mois terminée le 31 mars 2015, les frais de vente et d'administration ont diminué par rapport aux périodes correspondantes de l'exercice 2014. Cette baisse est attribuable principalement aux économies découlant des réorganisations dans le secteur de l'énergie en Europe et en Amérique du Nord et au siège social ainsi qu'à la diminution de la charge de rémunération à base d'actions. Cette baisse a été partiellement compensée par les investissements en ressources et innovation effectués durant le trimestre, en lien avec le déploiement du plan stratégique d'Ovivo. En pourcentage des revenus, et ce malgré la baisse de ces derniers, les frais de vente et d'administration sont également en baisse témoignant des restructurations mentionnées ci-haut.

Pour la période douze mois terminée le 31 mars 2015, les frais de vente et d'administration, en dollars et pourcentage des revenus, ont diminué comparativement à la même période de l'exercice 2014. Les économies découlant des réorganisations et de la diminution de la charge de rémunération à base d'actions ont été en partie compensées par les investissements liés au déploiement de notre plan stratégique. Pour l'exercice 2015, les investissements en innovation ont été de 1,6M \$ comparativement à 0,6M \$ pour l'exercice 2014, représentant une hausse de plus de 160 %.

(1) Voir la rubrique 14. « Conciliation des mesures financières non conformes aux IFRS ».

BAIIA ajusté⁽¹⁾

	Trimestres terminés les 31 mars			Variation organique ⁽¹⁾		Exercices terminés les 31 mars			Variation organique ⁽¹⁾	
	2015	2014	Variation %		%	2015	2014	Variation %		%
En milliers de \$	4 212	(1 437)	s.o.		s.o.	12 050	4 775	152,4%		117,8%
En % des revenus	5,3%	(1,7)%				3,8%	1,5%			

Le BAIIA ajusté⁽¹⁾ de la Société est en hausse pour les périodes de trois et douze mois terminées le 31 mars 2015 par rapport aux mêmes périodes de l'exercice précédent. Ces hausses proviennent en partie de la performance opérationnelle dans le marché du municipal en Amérique du Nord, de l'augmentation des revenus provenant des ventes de pièces et prestations de service qui génèrent une marge plus élevée et des économies découlant des réorganisations tant dans le marché de l'énergie qu'au siège social de la Société. De plus, un projet à marge négative dans le marché de l'énergie en Europe, qui est maintenant finalisé, avait eu un impact défavorable sur le quatrième trimestre de l'exercice précédent.

Frais de restructuration

Au cours de l'exercice terminé le 31 mars 2015, les frais de restructuration se sont élevés à 1,6M \$. Ces frais représentent principalement des indemnités de départ suivant les restructurations dans le marché de l'énergie ainsi qu'au siège social de la Société découlant de la vente du groupe Pâtes et Papiers. Aucun frais de restructuration n'a été enregistré au cours du quatrième trimestre.

Au cours de l'exercice terminé le 31 mars 2014, les frais de restructuration se sont élevés à 1,3M \$. Ces frais, représentant des indemnités de départ et des frais de relocalisation, sont principalement reliés à des réorganisations de filiales d'Ovivo en Allemagne et au Royaume-Uni.

Dépréciation d'actifs

Le goodwill est soumis à un test de dépréciation chaque année (en date du 31 mars) ou plus souvent si des circonstances indiquent que l'actif pourrait avoir subi une dépréciation. Pour son test de dépréciation, la Société utilise la valeur la plus élevée entre la juste valeur diminuée des coûts de vente et la valeur d'utilité. Les principales hypothèses qu'elle a posées pour calculer le montant recouvrable quant aux différentes unités génératrices de trésorerie (« UGT ») sont présentées dans les états financiers consolidés annuels de l'exercice terminé le 31 mars 2015.

Au cours du troisième trimestre de 2015, la Société a procédé à des tests de dépréciation du goodwill pour l'UGT Énergie en raison du ralentissement des activités et de la baisse du carnet de commandes. Ainsi, une charge de dépréciation du goodwill de 8,6M \$ a été enregistrée au cours du troisième trimestre 2015. De plus, une charge de dépréciation d'autres actifs incorporels de 8,3M \$ a également été reconnue. À la suite du test annuel de dépréciation effectué en date du 31 mars 2015, aucune dépréciation supplémentaire n'a été enregistrée au cours du quatrième trimestre.

Au cours du troisième trimestre de 2014, la Société avait procédé à des tests de dépréciation du goodwill pour les UGT Énergie ainsi que dessalement et municipal Europe/Moyen-Orient/Afrique dus aux restructurations en cours et à la baisse des résultats d'exploitation de ces deux UGT. À la suite de cette analyse, la direction avait comptabilisé une charge de dépréciation du goodwill de 14,6M \$ ainsi qu'une charge de dépréciation d'autres actifs incorporels de 3,6M \$. À la suite du test annuel de dépréciation effectué en date du 31 mars 2014, aucune dépréciation supplémentaire n'a été enregistrée au cours du quatrième trimestre.

Pour plus d'information, voir la note 12 des états financiers consolidés vérifiés pour l'exercice terminé le 31 mars 2015.

(1) Voir la rubrique 14. « Conciliation des mesures financières non conformes aux IFRS ».

Amortissement

	Trimestres terminés les 31 mars			Variation organique ⁽¹⁾	Exercices terminés les 31 mars			Variation organique ⁽¹⁾
	2015	2014	Variation %		2015	2014	Variation %	
<i>(en milliers de \$)</i>								
Total	2 058	2 227	(7,6)%	(5,2)%	8 506	8 941	(4,9)%	(4,0)%
Immobilisations corporelles	666	681	(2,2)%		2 900	2 883	0,6%	
Immobilisations incorporelles	1 392	1 546	(10,0)%		5 606	6 058	(7,5)%	

Pour les périodes de trois et douze mois terminées le 31 mars 2015, la charge d'amortissement est en baisse comparativement aux mêmes périodes de l'exercice précédent principalement en raison de la dépréciation d'actifs enregistrée au cours du troisième trimestre du présent exercice. Elle est en partie compensée par les investissements effectués au cours de l'année.

Frais financiers, nets

	Trimestres terminés les 31 mars			Variation %	Exercices terminés les 31 mars			Variation %
	2015	2014			2015	2014		
<i>(en milliers de \$)</i>								
Total	1 489	1 663	(10,5)%		4 595	5 964	(23,0)%	
Intérêts sur la dette à long terme	699	955	(26,8)%		3 198	4 492	(28,8)%	
Frais d'intérêts lié aux avantages de retraite	1 635	1 474	10,9%		1 635	1 474	10,9%	
Produits d'intérêts	55	(147)	(137,4)%		(120)	(368)	(67,4)%	
Rendement prévu des actifs des avantages de retraite	(1 127)	(996)	10,9%		(1 127)	(996)	13,2%	
Autres	227	377	(39,8)%		1 009	1 362	(25,9)%	

Pour les périodes de trois et de douze mois terminées le 31 mars 2015, la Société a enregistré une diminution de ses frais financiers nets par rapport aux mêmes périodes de l'exercice précédent. Cette diminution s'explique par la baisse des intérêts sur la dette à long terme qui résulte principalement de la révision à la baisse du taux d'intérêt de la débenture non garantie avec le Fonds de solidarité FTQ durant l'exercice 2015.

Perte (gain) de change et perte (gain) liée aux instruments financiers dérivés

	Trimestres terminés les 31 mars			Variation \$	Exercices terminés les 31 mars			Variation \$
	2015	2014			2015	2014		
<i>(en milliers de \$)</i>								
Perte (gain) de change	(670)	1 630	(2 300)		4 352	2 705	1 647	
Perte (gain) lié(e) aux instruments financiers dérivés	1 723	(1 527)	3 250		4 686	(8 541)	13 227	

La perte (gain) de change résulte de l'effet de conversion des éléments monétaires comptabilisés en devises autres que les devises fonctionnelles des filiales. Les principales devises fonctionnelles, autres que le dollar canadien, sont le dollar américain, la livre sterling et l'euro.

La perte liée aux instruments financiers dérivés au cours du quatrième trimestre 2015 et pour la période de douze mois terminée le 31 mars 2015 est attribuable à la réévaluation défavorable du swap sur rendement total qui est basé sur le cours de l'action subalterne comportant droit de vote catégorie A et à la perte sur les contrats de change en cours au 31 mars 2015.

(1) Voir la rubrique 14. « Conciliation des mesures financières non conformes aux IFRS ».

Le gain lié aux instruments financiers dérivés au cours du quatrième trimestre de 2014 est attribuable aux gains réalisés sur les contrats de change en cours au 31 mars 2014. Ces gains ont été réduits par la réévaluation défavorable du swap sur rendement total qui est basé sur le cours de l'action subalterne comportant droit de vote catégorie A. Pour l'exercice terminé le 31 mars 2014, le gain lié aux instruments financiers résulte des gains nets réalisés et non réalisés sur les contrats de change et de la réévaluation favorable du swap sur rendement total.

Impôts sur le résultat

Pour les périodes de trois et douze mois terminés le 31 mars 2015 et 2014, l'écart entre le taux effectif et le taux d'imposition réglementaire canadien s'explique principalement par le fait que la Société présente une perte avant impôts, par un taux d'impôts réglementaire plus élevé aux États-Unis, par le fait que les actifs d'impôts différés des autres filiales font l'objet de provisions pour moins-value et par la charge de dépréciation d'actifs d'impôts différés reconnue au cours du troisième trimestre qui a une incidence importante sur le taux effectif. L'effet des cessions d'activités commerciales a eu un effet négligeable sur la charge d'impôt.

Bénéfice (perte) net attribuable aux actionnaires d'Ovivo Inc.

	Trimestres terminés les 31 mars		Exercices terminés les 31 mars	
	2015	2014	2015	2014
<i>(en milliers de \$)</i>				
Bénéfice (perte) net (te) attribuable aux actionnaires d'Ovivo Inc.	(657)	1 678	(43 678)	(22 346)
Perte nette liée aux activités poursuivies attribuable aux actionnaires d'Ovivo Inc.	(692)	(6 335)	(33 533)	(26 837)
Perte nette ajustée liée aux activités poursuivies attribuable aux actionnaires d'Ovivo Inc. ⁽¹⁾	(692)	(6 668)	(16 429)	(7 380)
<i>(en \$ par action, de base et dilué)</i>				
Bénéfice (perte) net(te) attribuable aux actionnaires d'Ovivo Inc.	(0,01)	0,04	(0,99)	(0,51)
Perte nette liée aux activités poursuivies attribuable aux actionnaires d'Ovivo Inc.	(0,02)	(0,14)	(0,76)	(0,61)
Perte nette ajustée liée aux activités poursuivies attribuable aux actionnaires d'Ovivo Inc.	(0,02)	(0,15)	(0,37)	(0,17)
Nombre moyen pondéré d'actions participantes en circulation, de base et dilué <i>(en milliers)</i>				
De base	44 095	44 092	44 095	44 092
Dilué	44 095	44 092	44 095	44 092

Pour le quatrième trimestre de l'exercice 2015, la Société présente une perte nette liée aux activités poursuivies attribuable aux actionnaires d'Ovivo Inc. de 0,7M \$ ou 0,02 \$ par action, de base et dilué, comparativement à une perte nette de 6,3M \$ ou 0,14 \$ par action, de base et dilué pour le même trimestre de l'exercice précédent. L'amélioration de la profitabilité opérationnelle au quatrième trimestre a été en partie contrebalancée par une perte liée aux instruments financiers dérivés.

Au cours de l'exercice terminé le 31 mars 2015, la Société présente une perte nette liée aux activités poursuivies attribuable aux actionnaires d'Ovivo Inc. de 33,5M \$ ou 0,76 \$ par action, de base et dilué, comparativement à une perte nette de 26,8M \$ ou 0,61 \$ par action, de base et dilué pour l'exercice précédent. Cette augmentation de la perte, comparativement à l'exercice précédent, s'explique principalement par la reconnaissance d'une perte liée aux instruments financiers dérivés comparativement à des gains pour l'exercice précédent ainsi que par une charge d'impôt plus élevée pour l'exercice 2015.

(1) Voir la rubrique 14. « Conciliation des mesures financières non conformes aux IFRS ».

7. SOMMAIRE DES RÉSULTATS TRIMESTRIELS

	Trimestres terminés							
	Exercice 2015				Exercice 2014			
	le 31 mars 2015	le 31 décembre 2014	le 30 septembre 2014	le 30 juin 2014	le 31 mars 2014	le 31 décembre 2013	le 30 septembre 2013	le 30 juin 2013
<i>(en milliers de \$, sauf les montants par action)</i>								
Revenus	80 154	76 064	79 091	83 360	83 869	86 472	79 393	70 428
BAlIA ajusté ⁽¹⁾	4 212	2 957	3 630	1 251	(1 437)	1 785	2 313	2 114
Bénéfice (perte) net (nette) lié(e) aux activités poursuivies attribuable aux actionnaires d'Ovivo Inc.	(692)	(24 606)	(3 285)	(4 950)	(6 335)	(19 813)	517	(1 206)
Par action (de base et dilué)	(0,02)	(0,56)	(0,07)	(0,11)	(0,13)	(0,45)	0,01	(0,03)
Bénéfice (perte) net (nette) lié(e) aux activités abandonnées attribuable aux actionnaires d'Ovivo Inc.	35	(12 339)	356	1 803	8 013	(6 909)	892	2 495
Par action (de base et dilué)	0,01	(0,28)	0,01	0,04	0,17	(0,16)	0,02	0,06
Bénéfice (perte) net (nette) attribuable aux actionnaires d'Ovivo Inc.	(657)	(36 945)	(2 929)	(3 147)	1 678	(26 722)	1 409	1 289
Par action (de base et dilué)	(0,01)	(0,84)	(0,07)	(0,07)	0,04	(0,61)	0,03	0,03

(Les trimestres précédents ont été retraités pour les activités abandonnées)

Les résultats trimestriels de la Société sont influencés par la conjoncture économique et ne sont pas nécessairement comparables d'un trimestre à l'autre. Les facteurs ayant influencé les résultats sont les suivants :

- au cours du premier trimestre 2014 (terminé le 30 juin 2013), l'effet positif du volume d'activité d'Ovivo dans le marché de l'électronique a été contrebalancé par l'exécution de certains projets à marges inférieures aux attentes pour le segment de l'énergie en Europe, ainsi que par les investissements en ressources requis pour développer le marché des pièces et services.
- aux deuxième et troisième trimestres 2014 (terminés les 30 septembre 2013 et 31 décembre 2013), une croissance au sein des marchés de l'électronique et du municipal en Amérique du Nord est contrebalancée par un ralentissement du marché de l'énergie. Au troisième trimestre 2014, une charge de dépréciation d'actifs de 18,2M \$ a influencé les résultats à la baisse.
- au cours du quatrième trimestre 2014 (terminé le 31 mars 2014), Ovivo a connu une baisse principalement due au marché de l'énergie dû à un projet à marge négative. Cette diminution est partiellement compensée par le marché de l'électronique qui affiche une hausse de sa profitabilité.
- au cours du premier trimestre 2015 (terminé le 30 juin 2014), Ovivo a connu une baisse de profitabilité suite aux investissements initiaux en lien avec son plan stratégique triennal.
- au deuxième trimestre 2015 (terminé le 30 septembre 2014), Ovivo a connu une baisse de profitabilité principalement expliqué par les investissements faits en lien avec son plan stratégique et par une pression à la baisse exercée sur les marges de certains contrats dans le marché de l'énergie. Ces baisses ont été partiellement compensées par l'augmentation des revenus provenant des ventes de pièces et prestations de services et par la diminution de la charge de rémunération à base d'actions qui est en lien avec la baisse du cours boursier.
- au troisième trimestre 2015 (terminé le 31 décembre 2014), les résultats ont été fortement influencés par la perte de 14,0M\$ liée aux activités abandonnées ainsi qu'une charge de dépréciation d'actifs de 16,9M \$.

(1) Voir la rubrique 14. « Conciliation des mesures financières non conformes aux IFRS ».

- au quatrième trimestre 2015 (terminé le 31 mars 2015), la hausse de la profitabilité est expliquée en partie par la hausse des revenus dans le marché des pièces et prestation de services, qui génèrent des marges plus élevées ainsi que par la performance du marché du municipal en Amérique du Nord qui bénéficie d'un carnet de commandes élevé depuis le début de l'exercice.

8. SITUATION FINANCIÈRE ET FLUX DE TRÉSORERIE

En incluant l'effet des acquisitions nettes d'immobilisations corporelles, les flux de trésorerie utilisés pour le quatrième trimestre 2015 ont été de 6,9M \$ par rapport aux flux de trésorerie générés de 3,1M \$ pour le même trimestre en 2014. Pour l'exercice terminé le 31 mars 2015, les flux de trésorerie utilisés ont été de 50,8M \$ par rapport à des flux de trésorerie générés de 8,4M \$ pour la période correspondante de l'exercice précédent.

	Trimestres terminés les 31 mars		Exercices terminés les 31 mars	
	2015	2014	2015	2014
<i>(en milliers de \$, sauf les montants par action)</i>				
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation poursuivies avant la variation nette du solde des éléments hors caisse	2 939	(3 778)	(5 241)	(1 934)
Variation nette du solde des éléments hors caisse liés à l'exploitation	(10 230)	997	(44 766)	13 450
Acquisitions d'immobilisations corporelles nettes des cessions d'immobilisations corporelles	406	(343)	(828)	(3 125)
Flux de trésorerie générés (utilisés) ⁽¹⁾ liés aux activités poursuivies	(6 885)	(3 124)	(50 835)	8 391
Par action (de base et dilué)	(0,15)	(0,07)	(1,15)	0,19

(1) Voir la rubrique 14. « Conciliation des mesures financières non conformes aux IFRS ».

Effet de la variation nette des soldes hors caisse liés à l'exploitation

<i>(en milliers de \$)</i>	Trimestre terminé le 31 mars 2015	Exercice terminé le 31 mars 2015
Clients et autres débiteurs	(8 979)	(10 754)
Stocks	(1 452)	(2 219)
Contrats en cours	3 318	5 269
Charges payées d'avance	1 032	311
Fournisseurs, charges à payer, provisions et autres passifs	(2 077)	(7 805)
Revenus différés	549	(25 704)
Impôts sur le résultat à recevoir/payer	(2 621)	(3 864)
	(10 230)	(44 766)

Pour le quatrième trimestre 2015, l'effet négatif sur les flux de trésorerie de 10,2M \$ résultant de la variation des éléments hors caisse liés à l'exploitation est principalement attribuable à la hausse des clients et autres débiteurs en Amérique du Nord. Cet effet a été partiellement contrebalancé par la diminution des contrats en cours net des revenus différés.

Pour l'exercice terminé le 31 mars 2015, l'effet négatif sur les flux de trésorerie de 44,8M \$ est attribuable à l'augmentation des contrats en cours net des revenus différés, qui varient en fonction de l'avancement et des termes de facturation des projets. À la suite de termes de paiement avantageux avec certains contrats signés à la fin de l'exercice précédent, des montants importants avaient été encaissés sur ces dits projets. Nous avons observé une hausse, qui était anticipée, du fonds de roulement au cours du présent exercice lié à l'avancement de ces projets.

L'augmentation des clients et autres débiteurs inclut un montant à recevoir de 8,9M \$ et l'augmentation des fournisseurs et charges à payer, provisions et autres passifs inclut un montant à payer de 1,9M \$ en lien avec les soldes à régler au cours des deux prochains trimestres reliés principalement au fond de roulement dans le cadre de la vente de la division des pâtes et papiers.

Il en résulte une position nette du fonds de roulement de 108,3M \$ au 31 mars 2015 représentant un coefficient de 1,75 à cette date, comparativement à 110,1M \$ et un coefficient de 1,46 au 31 mars 2014. Excluant l'effet du fonds de roulement relatif aux entreprises non principales, incluant les soldes à recevoir sur ces dispositions, le ratio est plutôt de 1,59 au 31 mars 2015. L'actif total de la Société se chiffrait à 332,6M \$ au 31 mars 2015, comparativement à 488,1M \$ au 31 mars 2014, une diminution principalement attribuable aux cessions d'activités commerciales. De manière générale, la direction vise un ratio de fonds de roulement autour de 1,25 compte tenu du modèle d'affaires opérationnel de la Société. La Société poursuit ses efforts afin d'optimiser la gestion de son fonds de roulement afin de maximiser ses flux de trésorerie et ainsi réduire son endettement et ses frais financiers.

L'effet net des mouvements relatifs aux flux de trésorerie utilisés a été une augmentation de la trésorerie et des équivalents de trésorerie de 0,7M \$ au cours du quatrième trimestre 2015 et d'une baisse de 9,0M \$ pour l'exercice terminé le 31 mars 2015.

Activités d'investissement

Les activités d'investissement des activités poursuivies ont généré un montant net de 4,1M \$ pour le quatrième trimestre 2015 et de 62,5M \$ pour l'exercice terminé le 31 mars 2015 comparativement à des flux de trésorerie générés de 0,1M \$ et des flux de trésorerie utilisés de 1,4M \$ pour les périodes correspondantes de l'exercice précédent. Ces flux de trésorerie générés représentent principalement des encaissements de 63,8M \$ à la suite des cessions d'activités commerciales, partiellement contrebalancés par des acquisitions d'immobilisations corporelles et incorporelles.

Commentaires supplémentaires sur la situation financière

	au 31 mars 2015	au 31 mars 2014
<i>(en milliers de \$, sauf coefficient)</i>		
Dette à long terme	37 391	47 975
Trésorerie et équivalents de trésorerie	(13 266)	(22 306)
Endettement total net	24 125	25 669
Capitaux propres des actionnaires	120 428	174 199
Total capital investi	144 553	199 868
Coefficient d'endettement total net sur le capital investi	16,7%	12,8%

Au 31 mars 2015, la dette totale de la Société se situait à 37,4M \$ comparativement à 48,0M \$ au 31 mars 2014, soit une diminution de 10,6M \$. Déduction faite de la trésorerie et équivalents de trésorerie, l'endettement total net au 31 mars 2015 était de 24,1M \$ pour un coefficient d'endettement total net de 16,7 % par rapport au capital investi total, comparativement à un endettement total net de 25,7M \$ et un coefficient de 12,8 % au 31 mars 2014. L'endettement total net de la Société a donc diminué de 1,5M \$. Malgré l'encaissement partiel du produit de la vente de la division des pâtes et papiers de 64M \$, l'augmentation du fonds de roulement depuis le 31 mars 2014 a contrebalancé cet effet. Celle-ci est liée à la séquence des encaissements et décaissements reliés à certains contrats ainsi qu'au solde à recevoir relativement à la vente de la division des pâtes et papiers. Par ailleurs, au 31 mars 2015, nous avons environ 40,0M \$ investis dans les actifs liés aux activités abandonnées. Nous prévoyons encaisser ce montant au cours des trois prochaines années, dont au moins 15,0M \$ au cours de l'exercice 2016.

À la clôture de la vente de sa division des pâtes et papiers le 28 novembre 2014, la Société a signé une nouvelle convention de crédit syndiquée jusqu'au 28 novembre 2017. Cette entente est composée, tout d'abord, d'une facilité de crédit rotatif de 60,0M \$ disponible pour financer le cours normal des opérations de la Société, l'émission de lettres de crédit et les acquisitions d'entreprises. Au 31 mars 2015, cette facilité de crédit est utilisée pour un montant total de 12,7M \$. De plus, la Société possède une seconde facilité de 80,0M \$ pour l'émission de lettres de crédit garanties par Exportation et développement Canada (« EDC »). Au 31 mars 2015, cette seconde facilité de crédit est utilisée pour un montant de 53,6M \$.

En avril 2014, la Société a modifié sa débenture non garantie d'un montant de 25,0M \$ avec le Fonds de solidarité FTQ (« Fonds »), révisant à la baisse le taux d'intérêt à 5,4% et retirant le droit de rachat par anticipation en faveur de la Société jusqu'à son échéance, le 20 novembre 2016. Dans le cadre de la vente de sa division des pâtes et papiers le 28 novembre 2014, la Société a conclu une nouvelle entente avec le Fonds, augmentant le taux d'intérêt de la débenture à 6,0 % et prolongeant l'échéance au 20 novembre 2018.

La Société possède également une facilité de crédit de 25,0M € (34,3M \$) en Autriche servant à l'émission de lettres de crédit. Cette facilité est venue à échéance en mai 2015 et est présentement en cours de renouvellement. Au 31 mars 2015, elle était utilisée pour un montant de 14,9M € (20,5M \$).

Au 31 mars 2015, la situation de trésorerie et des facilités de crédit bancaire suffisaient au financement des opérations de la Société. De plus, la Société rencontrait tous les ratios financiers indiqués dans les conventions de crédit en vigueur auprès des institutions bancaires. Dans le cas d'éléments exceptionnels ou de nature non récurrente, les modalités de ces conventions de crédit prévoient l'ajustement du BAIIA aux fins du calcul des ratios financiers. Ainsi, au 31 mars 2015, les ratios financiers ont été calculés en fonction d'un BAIIA ajusté tel que défini dans les conventions, qui, entre autres, inclut les bénéfices (pertes) d'exploitation enregistrés au cours de l'exercice se terminant le 31 mars 2015 des entités dont les actions ont été achetées et qui exclut les bénéfices (pertes) d'exploitation enregistrés au cours de l'exercice se terminant le 31 mars 2015 des entités fermées ou ayant des activités abandonnées ou dont les actions ou certains actifs ont été vendus, ainsi que les frais de restructuration et autres éléments spéciaux.

Renseignements sur le capital-actions et la rémunération à base d'actions

	Autorisé	Nombre d'actions émises et en circulation au 31 mars 2015 et au 4 juin 2015
Actions subalternes comportant droit de vote catégorie A	Illimité	41 917 913
Actions à vote multiple catégorie B	Illimité	2 179 305
Actions privilégiées	Illimité	–
		44 097 218

Au cours de l'exercice terminé le 31 mars 2015, 1 105 000 options d'achat actions subalternes comportant droit de vote catégorie A ont été octroyées en vertu du régime d'option d'achat d'actions de la Société. Au cours de cette même période, 5 319 options d'achat d'actions subalternes comportant droit de vote catégorie A ont été exercées, alors que 1 210 109 ont été annulées, portant à cette date le nombre d'options d'achat d'actions en circulation à 2 001 412 (2 111 840 au 31 mars 2014) dont 795 412 (1 677 840 au 31 mars 2014) pouvaient être exercé en fonction de la condition temporelle, nonobstant l'atteinte des prix cibles lorsque la condition s'applique.

Également, la Société a octroyé au cours de l'exercice terminé le 31 mars 2015, 990 000 (aucune au 31 mars 2014) droits à la plus-value d'actions (« DPVA ») rattachées à l'action subalterne comportant droit de vote de catégorie A du capital de la Société. Les DPVA sont acquis sur une période de cinq ans (par tranches égales de 20%) débutant au premier anniversaire de la date d'octroi et devenant entièrement acquise à leur cinquième anniversaire.

Le 2 mars 2015, le conseil d'administration de la Société a approuvé la mise en place d'un programme de droits d'actions virtuelles pour les administrateurs, les dirigeants et les employés-clés. Conformément aux lignes directrices de la rémunération des administrateurs, 25 674 droits d'actions virtuelles ont été octroyés aux administrateurs non-dirigeants (les « DAV 2015 administrateurs »). Les DAV 2015 administrateurs seront acquis et payables lorsque les administrateurs cesseront d'être membres du conseil d'administration.

Pour plus d'information, voir les notes 20 et 21 des états financiers consolidés vérifiés pour l'exercice terminé le 31 mars 2015.

9. ENGAGEMENTS CONTRACTUELS, INSTRUMENTS FINANCIERS ET OPÉRATIONS ENTRE PARTIES LIÉES

Engagements contractuels

La direction est d'avis que les liquidités et les ressources en capital combinées aux entrées nettes de fonds provenant de ses activités d'exploitation seront suffisantes pour financer les besoins en fonds de roulement, les paiements des charges d'intérêt, le remboursement des montants dus sur la dette à long terme dans un avenir prévisible, les dépenses en immobilisations de même que les obligations de la Société au titre de ses régimes de retraite.

Au 31 mars 2015, en dehors des dettes apparaissant à l'état consolidé de la situation financière, la Société avait des contrats de location simple relatifs à des locaux et des équipements, expirant à différentes dates jusqu'en avril 2025 et dont le total des paiements minimums exigibles s'élevait à 13,6M \$.

Le tableau qui suit présente un sommaire des paiements minimums annuels exigibles et des principaux engagements contractuels au 31 mars 2015 :

	Total	Prochains 12 mois	De 2 à 5 années	Plus de 5 années
<i>(en milliers de \$)</i>				
Fournisseurs et charges à payer	104 052	104 052	–	–
Instruments financiers dérivés	5 110	832	4 278	–
Dette à long terme	46 343	2 224	44 119	–
Passif découlant d'un régime de retraite	19 534	1 621	7 255	10 658
Contrats de location	13 566	3 764	6 008	3 794
Total	188 605	112 493	61 660	14 452

La Société est aussi engagée sous la forme de lettres de crédit, de garanties corporatives et de cautionnement en garantie de la réalisation de ses contrats. Au 31 mars 2015, 208,3M \$ (256,7M \$ au 31 mars 2014) étaient ainsi engagés.

Instruments financiers

La juste valeur des actifs et des passifs financiers reflète le montant auquel les instruments pourraient être échangés par des parties compétentes agissant en toute liberté dans une transaction courante et en dehors d'un contexte de vente forcée ou de liquidation. Les méthodes et hypothèses suivantes ont été utilisées pour évaluer les justes valeurs des instruments financiers :

- Trésorerie et équivalents de trésorerie, encaisse affectée, clients et autres débiteurs et fournisseurs et charges à payer : les justes valeurs se rapprochent des valeurs comptables étant donné que ces éléments seront réalisés à court terme et sont hautement liquides. La valeur comptable est donc sensiblement égale à la juste valeur.
- Dette à long terme et crédit rotatifs : la juste valeur des dettes à taux variable se rapproche de la valeur comptable, car elles portent intérêt à des taux qui varient en fonction du marché. La juste valeur des dettes à taux fixe est déterminée en utilisant la méthode de la valeur actualisée des flux de trésorerie. Les taux d'actualisation utilisés correspondent aux taux courants du marché offerts à la Société pour des emprunts de conditions semblables.

Instruments financiers dérivés

La Société a recours aux instruments financiers dérivés pour réduire les risques de fluctuations des taux d'intérêt, des taux de change et des cours boursiers dans le cadre de la rémunération à base d'actions. La Société ne détient ni n'émet d'instruments financiers dérivés à des fins de spéculation. La Société n'utilise pas la comptabilité de couverture.

Les méthodes et hypothèses suivantes ont été utilisées pour évaluer les justes valeurs :

- Contrats de change : l'estimation est basée sur les taux de marché à la fin de la période et reflète le montant que la Société recevrait ou paierait si elle était dans l'obligation d'acquitter les contrats en cours à cette date.
- Swap sur rendement total : l'estimation est basée sur le cours de l'action sous-jacente à la fin de la période.
- Swap de taux d'intérêt : l'estimation est basée sur la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs selon les courbes de taux d'intérêt à la fin de la période. Ce Swap de taux d'intérêts est venu à échéance le 28 mars 2015 et n'a pas été renouvelé.

Les justes valeurs des instruments financiers dérivés de la Société sont déterminées à partir de valeurs au marché reçues de tierces parties et sont ajustées pour le risque de crédit y afférent, le cas échéant. Bien que la Société soit exposée à des pertes liées au risque de crédit dans le cas du défaut d'une contrepartie à un tel instrument, elle n'anticipe pas qu'une de ces contreparties fasse défaut à ses obligations. La Société est exposée à un risque de crédit lorsqu'un instrument financier présente une valeur positive à la date de clôture observée. Le montant maximal à risque dans le cas de défaut des contreparties à des instruments financiers dérivés présentant une valeur positive au 31 mars 2015 est de 0,9M \$ (1,6M \$ au 31 mars 2014).

Les instruments financiers dérivés font l'objet de conditions de crédit, de contrôles financiers, de procédés de gestion et de surveillance du risque qui s'appliquent normalement. De l'avis de la Société, aucune des parties aux instruments financiers dérivés existants ne devrait manquer à ses obligations étant donné que les contreparties sont des institutions financières multinationales importantes.

La Société n'applique pas la comptabilisation de couverture sur ses contrats de change, sur le swap sur rendement total, sur le swap de taux d'intérêt ou sur le swap de taux d'intérêt inter devises, mais comptabilise plutôt ces derniers à leur juste valeur. Cette méthode de comptabilisation produit occasionnellement des gains et pertes non matérialisés qui peuvent causer une certaine volatilité au niveau des résultats de la Société d'un trimestre à l'autre.

Pour plus d'information, voir les notes 7 et 30 des états financiers consolidés vérifiés pour l'exercice terminé le 31 mars 2015.

Opérations entre parties liées

Les états financiers consolidés d'Ovivo comprennent les comptes de la Société et ceux de toutes ses filiales canadiennes et étrangères. La liste des principales filiales consolidées est présentée à la note 2 des états financiers consolidés audités pour l'exercice terminé le 31 mars 2015. La Société consolide les entités dont elle détient le contrôle. Le contrôle existe lorsque la Société est exposée ou elle a droit à des rendements variables en raison de ses liens avec l'entité et qu'elle a la capacité d'influencer sur ces rendements du fait du pouvoir qu'elle détient sur celle-ci. Toutes les transactions et positions internes sont éliminées en consolidation.

Le 28 novembre 2014, la Société a annoncé la conclusion de la vente de sa division des pâtes et papiers à une société appartenant au président et chef de la direction sortant de GLV Inc. et au président exécutif du conseil d'administration d'Ovivo Inc., toutes deux des personnes apparentées à la Société, pour un montant de 67M \$, incluant une balance de vente de 3M \$ portant intérêt à des taux variant entre 5 % et 8 % et payable par l'acquéreur dans les 42 mois suivant la date de clôture de la transaction. Cette vente a été entérinée par les actionnaires de la Société au cours d'une assemblée extraordinaire le 14 novembre 2014.

10. CARNET DE COMMANDES

	Trimestre terminé le 31 mars	Trimestre terminé le 31 décembre	Variation	Variation organique (1)	Trimestre terminé le 31 mars	Variation	Variation organique (1)
(en milliers de \$)	2015	2014	%	%	2014	%	%
Total	254 835	231 293	10,2%	4,3%	261 913	(2,7)%	(9,2)%

(Le carnet de commandes des entreprises non principales est exclu du tableau ci-haut car ils sont présentés à titre d'activités abandonnées)

Au 31 mars 2015, le carnet de commandes est de 254,8M \$, en hausse comparativement à 231,3M \$ au 31 décembre 2014. Cette hausse du carnet de commandes résulte principalement du marché de l'énergie en Europe et en Amérique du Nord qui, après un ralentissement au cours des trois premiers trimestres de l'exercice 2015, a connu un bon niveau de prises de commandes au cours du quatrième trimestre. Elle résulte également du marché du municipal en Amérique du Nord, qui maintient un rythme de prise de commandes élevés.

Le carnet de commandes est toutefois en baisse comparativement à 261,9M \$ au 31 mars 2014. Cette baisse est attribuable au marché de l'électronique qui, après s'être vu octroyer d'importants contrats au début de l'exercice 2014, voit son carnet de commandes en baisse en raison de l'avancement des projets. Cette baisse a été compensée par la hausse du carnet de commandes dans le marché des pièces et services qui a augmenté de 56% comparativement au 31 mars 2014 ainsi que par les hausses dans les marchés de l'énergie et du Municipal en Amérique du Nord telles que mentionnées ci-haut.

11. PERSPECTIVES ET OBJECTIFS

Ovivo a connu une importante transformation durant l'exercice financier terminé le 31 mars 2015 et est maintenant une entreprise simplifiée et exclusivement dédiée au traitement de l'eau.

Les objectifs que nous nous étions fixés pour le trimestre terminé le 31 mars 2015 ont été en grande partie réalisés soit :

1. Accélérer la cession des entreprises non principales : nous avons conclu la vente de notre division municipale au Royaume-Uni à la fin du mois de février ainsi que la vente de certaines marques de commerces et références clients dans le marché des projets clés en mains pour le dessalement au Moyen-Orient. Nous avons également franchi plusieurs étapes qui devraient nous permettre de conclure celles restantes au cours des prochains mois;
2. S'ajuster aux conditions plus difficiles du marché de l'Énergie : nous avons complété l'optimisation de notre structure opérationnelle à la suite des mises à pieds annoncées au cours du troisième trimestre et nous avons connu un très bon trimestre au niveau de la prise de commandes, tant au niveau des projets d'équipements neufs que pour les pièces et services, et ce, en concentrant nos efforts sur les projets les plus prometteurs;
3. Terminer la réorganisation de notre équipe du siège social : en date du 31 mars 2015, celle-ci était complétée.

L'achèvement de notre transformation nous permet donc de concentrer tous nos efforts à la croissance de l'entreprise.

Nous sommes très bien positionnés dans le segment municipal en Amérique du Nord, un marché en croissance qui est soutenu par les besoins grandissants de remplacement ou de modernisation des infrastructures, par la reprise du marché de l'immobilier, par les difficultés rencontrées dans les régions en pénurie d'eau et par la législation plus stricte encadrant l'élimination des eaux usées. Ce contexte favorise également l'utilisation de technologies modernes et avancées afin de traiter les eaux usées, comme les systèmes membranaires MBR. Ovivo occupe d'ailleurs une position dominante en Amérique du Nord pour les systèmes MBR et ce marché est en croissance.

(1) Voir la rubrique 14. « Conciliation des mesures financières non conformes aux IFRS ».

Nous avons également une expertise reconnue mondialement dans le traitement de l'eau pour le secteur de l'électronique. En effet, la fabrication de semi-conducteurs exige de grands volumes d'eau ultra-pure. Pour atteindre les exigences strictes de cette industrie, nous disposons de nombreuses solutions technologiques hautement sophistiquées. Ovivo fait d'ailleurs partie d'un groupe d'entreprises privilégiées qui collaborent à l'élaboration de la prochaine génération de plaques de silicium: le F450C. Grâce à notre expertise et à notre plate-forme mondiale, nous sommes bien positionnés pour profiter de la croissance dans ce marché. Au cours des deux derniers exercices, les revenus provenant de l'Amérique du Nord ont été importants mais nous entrevoyons un certain déplacement de la demande vers l'Asie pour l'exercice 2016.

Alors que la chute des prix du pétrole nous a impactés durant la dernière année financière, nous ressentons maintenant une reprise d'activités dans le marché de l'énergie, comme le démontre le niveau de prise de commandes au cours du quatrième trimestre de l'exercice 2015. Que ce soit pour des centrales électriques ou pour le marché du pétrole et du gaz, nous possédons des systèmes de traitement de l'eau répondant aux exigences internationales les plus élevées. De plus, notre plate-forme internationale nous permet d'accompagner nos clients partout dans le monde, peu importe où leurs projets se trouvent. Nous entrevoyons positivement le niveau d'activités des prochains mois, et ce dans l'ensemble de nos régions géographiques.

L'imposant parc d'équipement en opération d'Ovivo génère également des occasions de plus en plus nombreuses dans le secteur pièces, services et modernisation. Ce segment de marché est un axe de développement clé, car il complète parfaitement notre offre de solutions technologiques. Grâce à nos efforts de développement des dernières années, nos ventes dans ce secteur sont en croissance marquée et comptent maintenant pour le quart de notre chiffre d'affaires total. Nous poursuivrons donc le développement de ce marché cette année grâce à notre approche misant sur le cycle de vie complet de nos produits et sur la notoriété des marques de commerce que regroupe Ovivo. Des efforts supplémentaires seront déployés au Moyen-Orient et en Asie du Sud Est pour mieux capturer les opportunités de notre important parc d'équipement en opération.

Finalement, nous accélérerons cette année nos investissements en innovation afin d'accroître notre offre de produits et de solutions à la fine pointe de la technologie, pour ainsi mieux nous différencier de la concurrence et générer des revenus récurrents.

En fonction des perspectives actuelles et du niveau de notre carnet de commandes, en se basant sur des taux de change constants par rapport à leur niveau actuel, les revenus des activités poursuivies devraient atteindre entre 300M \$ et 325M \$ pour l'exercice qui se terminera le 31 mars 2016. La qualité de notre carnet de commandes découlant des décisions stratégiques prises et implantées depuis le recentrage d'Ovivo ainsi que la croissance de notre secteur pièces, services et modernisation devrait avoir un effet positif sur notre performance opérationnelle pour l'exercice qui se terminera le 31 mars 2016. Compte tenu du faible niveau de prises de commandes dans le secteur de l'Énergie au cours des neuf premiers mois de l'exercice 2015 et dans une moindre mesure pour le secteur de l'Électronique, nous prévoyons que la performance opérationnelle devrait être plus modeste au cours du premier et deuxième trimestres avec une amélioration pour la seconde moitié de l'exercice 2016.

Nos objectifs pour les prochains trimestres se résument comme suit :

- (i) augmenter le carnet de commandes pour les secteurs de l'Électronique et de l'Énergie;
- (ii) améliorer la performance opérationnelle;
- (iii) compléter la cession des entreprises non principales;
- (iv) continuer d'augmenter nos revenus dans le secteur pièces, services et modernisation et
- (v) diminuer le niveau de l'endettement net.

12. RISQUES ET INCERTITUDES

Dans le cadre de ses activités, la Société est assujettie à un certain nombre de risques que la direction évalue de façon continue. La nature de ces risques ainsi que les contrôles visant leur gestion à l'échelle de l'entreprise et de ses filiales est revue constamment. Notamment, le comité de direction de la Société formé des représentants de chaque division, des fonctions des finances, des affaires juridiques, des ressources humaines et des technologies de l'information est imputable de l'identification, la mise en place et le suivi des mesures de gestion de risques ayant une incidence importante sur l'exploitation et la situation financière de la Société, compte tenu des stratégies d'affaires mises en œuvre, et ce, selon la structure de gouvernance définie. Les membres du comité de direction de la Société ont aussi la responsabilité de mettre en place les mécanismes nécessaires pour superviser la gestion des risques dont, entre autres, le développement et l'application des diverses politiques et procédures ayant pour objectif de guider les filiales de la Société dans l'élaboration et la mise en œuvre de stratégies visant le contrôle des facteurs de risques commerciaux, d'exploitation et financiers.

À noter que des risques et des incertitudes supplémentaires dont la direction ignore l'existence actuellement ou qu'elle juge peu importants pourraient avoir une incidence notable et défavorable sur sa situation financière, ses résultats d'exploitation, ses flux de trésorerie ou ses activités. Ces risques et incertitudes sont décrits ci-dessous en ordre d'importance.

Contrats concernant les équipements et services, l'exploitation et les projets clés en main

En majorité, les contrats portant sur la prestation de services ou d'équipements de la Société sont accordés à un prix fixe. Ainsi, la Société est exposée au risque d'une augmentation du coût des matériaux et de la main-d'œuvre ainsi qu'aux risques inhérents à la gestion de projet. La stratégie de recentrage d'Ovivo de ne plus accepter des projets incluant une composante de construction civile, sauf exception limite le nombre de projets clés en main. Le cas échéant, elle assume soit la responsabilité solidaire avec les partenaires stratégiques en charge de la construction, soit l'entière responsabilité du projet en donnant le mandat de construction à des sous-traitants. Lorsqu'un partenaire stratégique ou un sous-traitant se retrouvent dans l'incapacité de respecter ses obligations ou lorsque ses obligations envers la Société s'avèrent moins contraignantes que celles de la Société envers ses clients, cela pourrait se traduire par des obligations financières additionnelles pour la Société, ce qui créerait une pression à la hausse sur les coûts. La Société adopte des pratiques de gestion de risques qui comprennent entre autres l'évaluation initiale et continue des risques techniques et commerciaux des occasions d'affaires, la révision des clauses juridiques des contrats, le positionnement du fonds de roulement, la gestion des coûts et d'échéanciers de projets, la révision des prévisions quant à l'achèvement des projets et d'autres dispositions visant aussi la gestion et l'atténuation des risques. De plus, la Société choisit généralement d'assumer certains types de risques potentiels en appliquant des pratiques d'auto-assurance.

Risque de marché

Pour Ovivo, la conjoncture économique mondiale et le contexte politique peuvent avoir un effet important sur le niveau de son carnet de commandes, surtout en période de ralentissement économique. Toute réduction au niveau du carnet de commandes aura des répercussions sur les revenus futurs de la Société bien que la simplification et le recentrage de ses activités vers les marchés reconnus et profitables et le plan de développement accéléré du marché des pièces et services atténuent ce risque. La contre-performance importante au sein d'un de ces marchés pourrait influencer négativement sur ses activités, sa situation financière prospective et ses résultats opérationnels.

Concurrence et Innovation

La Société exerce ses activités dans des secteurs où elle doit faire face à la concurrence d'entreprises de différentes tailles et offrant des technologies plus ou moins similaires aux siennes. De plus, certains concurrents disposent, en raison de leur envergure, de ressources nettement plus importantes que les siennes. Jusqu'à présent, la Société a réussi à développer sa présence dans ses marchés cibles en s'appuyant sur l'expertise et le savoir-faire de son personnel pour offrir des solutions sur mesure aux clients, en misant sur les bénéfices économiques et opérationnels qu'elles leur procurent.

Afin de demeurer concurrentiel, le développement de nouveaux procédés ou technologies et l'accès à des technologies de pointe, dont elle détient les droits, constitue un élément clé de la stratégie de la Société pour préserver et développer sa présence dans ses marchés. À cet effet, la Société encourage l'innovation et veille à prendre les dispositions nécessaires pour protéger la propriété intellectuelle, ses technologies et ses produits ainsi que les droits pour l'utilisation de technologies appartenant à des tiers. Le risque de ne pas innover suffisamment pourrait réduire la position concurrentielle de la Société dans ses différents marchés. De plus, même si les mesures

prises couvrent l'ensemble du portefeuille technologique, un litige avec une tierce partie au sujet des droits pour une technologie ou un produit demeure possible, ce qui entraînerait des frais pour la Société et pourrait restreindre sa capacité de bénéficier des avantages de cette technologie.

Risque de concentration

Le risque de concentration résulte du fait qu'une partie importante des revenus est attribuable à un seul client, à un produit donné, à un secteur industriel ou à une région du monde. Advenant le cas où un tel client se retrouverait dans l'incapacité de s'acquitter de ses obligations financières, qu'un tel produit soit surpassé par celui d'un concurrent, ou qu'une telle région ou un tel secteur d'activité subisse un ralentissement marqué, cette situation pourrait avoir des répercussions sur la santé financière de la Société.

Le risque de concentration est ponctuel et dépend de l'importance des contrats octroyés et de leur période d'exécution. Ces dits contrats peuvent provenir de différents clients d'une période à l'autre.

A la suite des cessions des entreprises non-principales, le risque de concentration a augmenté. Pour les périodes de douze mois terminées le 31 mars 2015 et 2014, le volume d'affaires d'un client représentait 20,5% et 20,9%, respectivement, des revenus consolidés de la Société. Bien que la Société ait été exposée à un plus grand risque de concentration, le risque de crédit ne l'était pas compte tenu des termes de paiements avantageux avec cet important client.

Risque de liquidités

Compte tenu de l'envergure des contrats qu'elle obtient et de leur exécution en fonction d'un mode de facturation progressive, la Société peut être appelée à assumer une partie importante des coûts avant de pouvoir facturer le client. Advenant le cas où plusieurs contrats d'envergure étaient réalisés de façon simultanée, une telle situation pourrait créer une pression temporaire sur les liquidités de la Société. Jusqu'à présent, la Société a réussi à contenir ce risque grâce à la diversité des contrats obtenus sur les plans tant géographique que sectoriel et à l'étalement du calendrier de réalisation dans le temps.

Accessibilité au financement

Pour poursuivre sa stratégie de croissance ainsi que ses activités courantes, la Société pourrait, à l'occasion, devoir recourir à des sources de financement autres que les facilités de crédit déjà en place. Un financement additionnel pourrait être nécessaire notamment pour procéder à l'acquisition d'une entreprise ou pour combler un besoin ponctuel au chapitre du fonds de roulement. Il pourrait s'agir d'un financement par emprunt auprès d'institutions financières ou par émissions de titres (obligations, billets à terme, débentures, actions, etc.) sur les marchés financiers. Selon la conjoncture, les conditions assujetties à de tels financements peuvent varier. Ainsi, rien ne garantit que la Société soit en mesure d'obtenir un financement à des conditions avantageuses, ce qui pourrait restreindre sa capacité de poursuivre son plan d'affaires.

Dépendance envers le personnel clé

La Société exerce ses activités en s'appuyant sur l'expertise et le savoir-faire de son personnel. Sa réussite repose essentiellement sur sa capacité à recruter et à maintenir un personnel qualifié qui réunit les compétences et les connaissances requises pour exécuter les contrats accordés par ses clients. Par ailleurs, le secteur du traitement des eaux représente un défi particulier puisque la croissance du volume d'activités dans cette industrie augmente la concurrence quant au recrutement du personnel qualifié. Pour être en mesure de recruter le personnel dont elle a besoin, la Société veille à offrir des conditions d'emploi concurrentielles, des possibilités de carrière diversifiées, ainsi qu'un environnement de travail stimulant. Toutefois, d'autres facteurs peuvent entrer en ligne de compte et rien ne garantit que les conditions offertes par la Société suffisent à retenir les professionnels clés.

Risque lié aux systèmes informatiques

La Société utilise et développe régulièrement des outils et systèmes d'information pour lui permettre de mieux servir ses clients ou augmenter l'efficacité de ses ressources. Le non fonctionnement, l'incapacité de maintenir à niveau ou de développer ces outils pourraient créer des interruptions ou des retards dans nos activités. Afin d'atténuer ce risque, la Société a créé un comité qui est en charge de surveiller le bon fonctionnement des systèmes informatiques et de prioriser les projets pour permettre une optimisation maximale des ressources de la Société.

Risque de crédit

Les activités de la Société sont principalement des contrats en vertu desquels les obligations des clients, notamment les modalités de paiement selon la nature, l'envergure et l'échéancier des travaux à effectuer, sont définies. Ainsi, les paiements sont la plupart du temps répartis en plus d'un versement compte tenu du calendrier établi en fonction du degré d'avancement des travaux. Pour la Société, le risque de crédit correspond principalement au risque de perte découlant de l'incapacité de certains clients de s'acquitter de leurs obligations à l'égard de leurs contrats. Tout défaut ou délai de paiement de la part des clients peut avoir une incidence sur la rentabilité des contrats ainsi que sur les flux de trésorerie et la situation financière de la Société.

Pour contrer le risque de crédit, la Société assure un suivi serré de ses comptes débiteurs et des délais de recouvrement de même qu'elle vérifie la solvabilité de ses clients au moment d'établir ses contrats et les limites de crédit qui leur sont accordées. Malgré les mesures mises en place, il est possible qu'une détérioration rapide de la situation du marché ainsi que d'autres facteurs aient des répercussions importantes pour un client, lequel pourrait ainsi se retrouver dans l'incapacité de s'acquitter de ses obligations.

Au 31 mars 2015, aucun client n'avait un solde représentant plus de 10 % des comptes clients consolidés de la Société et le solde des dix clients les plus importants représentait 30,7 % des comptes clients consolidés.

Risque de réputation et lié aux règlements et aux lois

De par la nature de ses activités internationales, la Société est exposée à l'obligation de respecter un large éventail de lois locales, nationales et internationales imposées par les gouvernements ou d'autres autorités de réglementation. Le non-respect des lois et règlements par les employés, les agents, les sous-traitants, les fournisseurs et les partenaires pourrait avoir une incidence défavorable sur les résultats et la réputation de la Société.

Dans le cours de ses affaires, la Société développe et maintient des relations avec ses clients en respectant les normes éthiques élevées définies dans les politiques de la Société. Le risque de ne pas exécuter un contrat selon les termes convenus incluant l'éventualité d'une défaillance ou d'incident important pourrait avoir des répercussions négatives sur sa réputation et influencer sur sa capacité à se faire octroyer des projets à l'avenir.

Risque de change et contrats de change

Comme la Société exerce une partie importante de ses activités dans des pays étrangers, elle s'expose aux risques de fluctuation des devises, ce qui peut aussi avoir une incidence sur la compétitivité de la Société. De plus, toute appréciation de la valeur du dollar canadien par rapport à l'une ou l'autre de ces devises aura des répercussions négatives sur la situation financière et les résultats d'exploitation de la Société qui pourraient s'avérer importantes à la suite du processus comptable de consolidation des filiales.

Pour gérer le risque de change lié à certains contrats importants obtenus par des filiales, la Société peut faire appel à l'utilisation de contrats de change. Toutefois, les contrats de change comportent également un élément de risque dans l'éventualité du non-respect des obligations de la contrepartie. Afin de réduire ce risque, la Société privilégie les contrats de change à terme auprès d'institutions financières saines, reconnues comme ayant une bonne cote de solvabilité.

Risque lié aux acquisitions

La Société appuie sa stratégie de croissance notamment sur l'acquisition d'entreprises pour élargir son portefeuille technologique et de marques de commerces et renforcer son savoir-faire dans des marchés cibles, dont celui du marché des pièces et services. Bien que la direction de la Société possède une solide expérience en matière d'intégration d'entreprises, toute nouvelle acquisition peut comporter des nouveaux défis susceptibles de ralentir le processus d'intégration ou d'en réduire les avantages économiques ou opérationnels.

Risques liés à la chaîne d'approvisionnement

La Société fonde en grande partie son modèle d'affaires sur le recours à un réseau international de sous-traitants manufacturiers, ce qui lui permet de réduire ses coûts fixes et d'avoir la flexibilité requise pour s'ajuster aux fluctuations de la demande. Même si les obligations des sous-traitants sont clairement définies par les contrats conclus avec la Société ou ses filiales, certains facteurs en dehors du contrôle de la Société pourraient faire en sorte qu'un sous-traitant ne soit pas en mesure de respecter le calendrier de livraison ou les exigences de conformité des produits à livrer, ce qui pourrait avoir une incidence négative sur les résultats de la Société.

Risque de dépréciation des actifs

Une partie importante de l'actif de la Société est attribuable au goodwill, aux immobilisations incorporelles et aux autres éléments d'actif. Notamment, les immobilisations incorporelles font principalement référence à la valeur attribuée aux technologies, aux marques de commerce et aux relations avec les clients tandis que les autres éléments d'actif sont liés aux frais de développement. Bien que la Société consacre une partie de ses ressources et de ses efforts à continuellement améliorer les relations avec ses clients, à assurer la mise à niveau et le développement de son portefeuille de technologies et de son savoir-faire ainsi qu'à protéger ses marques de commerce, d'autres facteurs liés à la situation des marchés et à la conjoncture peuvent influencer sur la valeur des actifs. Chaque année, ou lorsque des indications de dépréciation sont observées, afin de suivre l'évolution de leur valeur, la Société procède à un test de dépréciation du goodwill et des immobilisations incorporelles et en fait état dans son rapport de gestion et ses états financiers consolidés.

Risque de taux d'intérêt

La variation des taux d'intérêt pourrait avoir une incidence directe sur la rentabilité et la situation financière de la Société. En tenant compte des effets potentiels de la variation des taux d'intérêt, la Société pourrait faire appel à des contrats d'échange de taux d'intérêt si elle le juge opportun.

Structure de la Société

La Société exerce ses activités commerciales par l'entremise de ses filiales. Ainsi, pour s'acquitter de ses obligations financières, elle est essentiellement tributaire de la perception des paiements d'intérêts et de capital sur les avances inter-sociétés, de frais de gestion, de dividendes au comptant et d'autres paiements en espèces de ses filiales. Toutefois, plusieurs facteurs font en sorte que les filiales pourraient ne pas être en mesure de verser à la Société les sommes dont elle a besoin pour s'acquitter de ses obligations.

Les filiales de la Société étant des entités juridiques distinctes, elles n'ont aucune obligation, éventuelle ou autre, de mettre des fonds à la disposition de la Société, que ce soit sous forme de dividendes, de versements d'intérêts, de prêts, d'avances ou d'autres paiements. Des restrictions statutaires ou contractuelles s'appliquent en outre au versement de dividendes et à l'octroi de prêts, d'avances et d'autres paiements à la Société par ses filiales, qui dépendent des gains réalisés par de telles entités et de différents facteurs d'ordre commercial et autre. Lesdites filiales sont des parties prenantes à d'autres ententes, y compris des contrats de prêt restreignant leur capacité de verser des dividendes en espèces, de faire des avances ou d'effectuer des paiements.

13. MÉTHODES COMPTABLES

a) Principales méthodes et estimations comptables

La préparation des états financiers consolidés de la Société, conformément aux IFRS, nécessite de la part de la direction qu'elle exerce son jugement pour établir des estimations et formuler des hypothèses orientées vers l'avenir qui ont une incidence sur les montants présentés aux états financiers consolidés. Les bénéfices (pertes) réels pourraient différer résultant d'ajustements significatifs des montants présentés des actifs, des passifs et des bénéfices (pertes) au cours des périodes suivantes.

Les éléments qui suivent constituent les estimations et de jugements les plus importants de la Société :

Constatation des revenus

Les revenus et les marges tirés de la vente d'équipement, neufs sont comptabilisés selon la méthode de l'avancement des travaux. La détermination des coûts prévus sur les contrats de vente d'équipements neufs requiert l'utilisation d'estimations telles que les revenus totaux prévus sur un contrat donné, ainsi que l'évaluation des coûts totaux qui seront engagés pour compléter le contrat. Ainsi, le degré d'avancement des travaux sur le contrat pourra être déterminé en divisant le total des coûts engagés à date par le total des coûts prévus. Les revenus estimatifs à l'achèvement sont ajustés en fonction des changements dans le périmètre du contrat et des réclamations. S'il est probable que des revenus additionnels seront réalisés, ceux-ci sont inclus dans les revenus estimatifs totaux. Ces derniers, qui ont fait l'objet d'une évaluation périodique, pourraient être affectés par divers facteurs comme une modification des échéanciers, une variation du coût des matériaux ou du coût de la main-d'œuvre. Ces coûts sont touchés par la nature et la complexité des travaux à exécuter ainsi que des possibles retards de livraison. S'il est probable que des coûts additionnels seront encourus, ceux-ci sont inclus dans les coûts estimatifs à l'achèvement. Les marges sur les projets pourraient alors en être directement affectées.

La direction effectue un suivi périodique des contrats les plus importants afin de revoir le caractère raisonnable des estimés, notamment dans l'évaluation des coûts totaux prévus à l'achèvement et des montants de revenus qui ont été reconnus en fonction de l'avancement des travaux.

Les revenus sont constatés lorsqu'il est probable que les avantages économiques associés iront à la Société et lorsque les revenus peuvent être évalués de façon fiable. Les revenus sont évalués à la juste valeur de la contrepartie à recevoir, en excluant les remises, les rabais et les taxes de vente.

Les revenus de la Société proviennent essentiellement de contrats de vente d'équipements neufs et de la vente de pièces et de la prestation de services. Ces divers types de revenus présentent des méthodes de comptabilisation différentes. Les critères spécifiques suivants doivent également être remplis pour que les revenus soient constatés :

Contrats d'équipements neufs

Dès que le montant des revenus liés à un contrat d'équipement neuf peut être évalué de façon fiable, les revenus et les coûts du contrat sont constatés à l'état consolidé des résultats en fonction de l'état d'avancement du contrat. L'avancement est généralement déterminé selon le rapport des coûts engagés sur le total des coûts prévus à l'achèvement selon les estimations de la Société.

Lorsqu'une perte est prévisible sur un contrat, le montant total de la perte prévue est immédiatement comptabilisé à l'état consolidé des résultats.

Contrats en cours

Les contrats en cours sont évalués en incluant les coûts de la main-d'œuvre directe, les matériaux et les frais généraux engagés, majorés des marges estimatives sur ces coûts. Les frais généraux et d'administration sont imputés à la dépense lorsqu'ils sont engagés. Les contrats en cours se rapportent à l'excédent des revenus constatés par la Société à mesure que le travail est effectué, conformément à la méthode de constatation des revenus appliquée, sur les montants facturés aux clients, et sont constatés à leur valeur de réalisation nette estimative.

Revenus différés

Les revenus différés se rapportent à l'excédent des montants facturés aux clients sur les revenus constatés par la Société, conformément à la méthode de constatation des revenus appliquée.

Vente de pièces

Les revenus liés à la vente de pièces (ou de pièces de rechange) sont constatés lorsque les risques et avantages inhérents à la propriété des biens ont été transférés à l'acheteur, habituellement lors de la livraison des biens.

Prestation de services

Les revenus liés au service après-vente, au marché de l'après-vente et aux mises à niveau sont constatés lorsque le service est rendu.

Arrangements contractuels de catégories de revenus multiples

La Société peut conclure des arrangements contractuels avec un client aux termes desquels, dans le cadre d'un même projet, elle s'engage à exercer des activités dans plusieurs des catégories suivantes : construction et fabrication d'équipements neufs, services techniques, maintenance et pièces. Lors de tels engagements, la Société évalue chaque activité en fonction de sa juste valeur ou de la meilleure estimation du prix de vente. Par conséquent, lors de tels arrangements sur un même projet, la valeur de chaque catégorie de revenus est fondée sur la juste valeur relative de chaque activité correspondante et constatée selon sa méthode respective de constatation des revenus, telle qu'elle est décrite ci-dessus.

Regroupement et division des contrats de vente d'équipements neufs

Si un contrat vise un certain nombre d'équipements, la vente de chaque équipement est traitée comme un contrat distinct lorsque des soumissions distinctes ont été présentées pour chaque équipement, chaque équipement a fait l'objet de négociations distinctes, et les coûts et les revenus de chaque équipement peuvent être identifiés. Un groupe de contrats, qu'il vise un seul client ou plusieurs clients, est traité comme un seul contrat lorsque le groupe de contrats est négocié comme un tout, les contrats font partie d'un seul projet avec un marge globale, et les contrats sont effectués simultanément ou dans une séquence continue.

Provision pour créances douteuses

L'évaluation de la provision pour créances douteuses repose sur certaines hypothèses et évaluations quant à la capacité des clients de payer leur solde dû. Ces estimés reposent principalement sur l'historique de paiement de l'ensemble des clients ou d'une analyse spécifique de la capacité des clients à rencontrer leurs obligations envers la Société pour des cas particuliers.

Goodwill et actifs à long terme

Afin de déterminer la valeur recouvrable, le goodwill et les autres actifs à long terme qui ne peuvent être valorisés individuellement sont regroupés dans des UGT, définies comme étant le plus petit ensemble d'actifs générant des entrées de trésorerie largement indépendantes. Une perte de valeur, représentant l'écart entre la valeur comptable de l'UGT ou de l'actif et sa valeur recouvrable, est constatée si la valeur comptable de l'UGT ou de l'actif excède sa valeur recouvrable. La valeur recouvrable d'une UGT est la valeur la plus élevée entre la valeur d'utilité et la juste valeur diminuée des coûts de vente. Pour certaines UGT, la Société a établi la valeur recouvrable en utilisant la valeur d'utilité et pour d'autres UGT, la juste valeur diminuée des coûts de vente. Le choix de la méthode utilisée pour évaluer la valeur recouvrable varie selon les données disponibles et les différents contextes d'affaire de chaque UGT. La valeur d'utilité d'une UGT est établie en utilisant des modèles d'évaluation des flux de trésorerie futurs normalisés, estimatifs et actualisés. Les flux de trésorerie futurs sont basés sur les projections de la Société sur une période de trois à quatre ans. Au-delà de cette période, les projections sont extrapolées au moyen d'un taux de croissance constant.

La juste valeur diminuée des coûts de vente est, quant à elle, établie en utilisant des multiplicateurs d'évaluation sur les bénéfices prévus avant amortissement, intérêts et impôts.

La Société utilise des multiplicateurs d'évaluation sur les bénéfices d'exploitation prévus avant amortissement, intérêts et impôts. Pour ce faire, la direction établit des projections pour l'exercice se terminant le 31 mars 2016 qui ont été approuvées par le conseil d'administration. Ces projections ont été préparées en se basant autant sur des données historiques que sur les tendances futures anticipées par la Société. Par la suite, un multiplicateur d'évaluation a été appliqué à ces prévisions pour obtenir la valeur recouvrable. L'établissement du multiplicateur d'évaluation est fait en fonction des données de marché comparables, des risques propres à chaque UGT, de l'historique de ces dernières et des tendances futures prévues par la Société.

Impôts sur le résultat et évaluation des actifs d'impôt différé

La Société suit la méthode axée sur l'état de la situation financière pour la comptabilisation des impôts sur le résultat. Selon cette méthode, les actifs et passifs d'impôts différés sont constatés selon l'incidence fiscale future estimative, résultant des écarts temporaires entre la valeur comptable des éléments d'actif et de passif existants et leur valeur fiscale respective. Les éléments d'actif et de passif d'impôts différés sont mesurés par application des taux d'imposition selon les différentes juridictions fiscales qui sont en vigueur ou pratiquement en vigueur durant l'exercice au cours duquel il est prévu que les écarts temporaires seront réalisés ou réglés. L'incidence sur les éléments d'actif et de passif d'impôts différés de tout changement des taux d'imposition est incluse dans les bénéfices (pertes) de la période au cours de laquelle les taux entrent en vigueur ou pratiquement en vigueur.

Les actifs d'impôts différés ne sont constatés que si leur réalisation est jugée probable. Cette méthode exige la formulation de jugements importants sur la possibilité, ou non, qu'il soit « plus probable qu'improbable » que les actifs d'impôts différés de la Société soient recouverts à partir des bénéfices imposables futurs et, par conséquent, qu'ils puissent être constatés dans les états financiers consolidés de la Société. Elle exige également la formulation de jugements sur le moment prévu de la réalisation des actifs d'impôts et du règlement des passifs d'impôts et sur la détermination des taux d'imposition qui seront alors en vigueur ou pratiquement en vigueur.

b) Modifications de méthodes comptables

IFRIC 21 – Droits ou taxes

La norme IFRIC 21 précise le moment de la comptabilisation d'un passif pour les sorties de ressources qui sont imposées par les gouvernements conformément aux dispositions légales ou réglementaires, basé sur l'activité qui rend le paiement exigible.

Cette norme a été appliquée par la Société le 1er avril 2014 et n'a eu aucune incidence significative sur la performance financière de la Société.

c) Modifications futures de méthodes comptables

IFRS 9 – Instruments financiers

En juillet 2014, l'IASB a terminé le projet en trois parties visant à remplacer l'IAS 39, Instruments financiers : comptabilisation et évaluation, en publiant l'IFRS 9, Instruments financiers. L'IFRS 9, Instruments financiers, couvre le classement et l'évaluation des actifs et des passifs financiers, un modèle prospectif de dépréciation de perte attendue et une approche revue en profondeur de la comptabilité de couverture. Pour déterminer si un actif financier doit être évalué au coût amorti ou à la juste valeur, l'IFRS 9 a recours à une nouvelle approche qui remplace les multiples règles de l'IAS 39. L'approche préconisée par l'IFRS 9 repose sur la manière dont une entité gère ses instruments financiers et les caractéristiques contractuelles des flux de trésorerie rattachés aux actifs financiers. La majorité des exigences de l'IAS 39 en matière de classement et d'évaluation des passifs financiers sont reprises dans l'IFRS 9. Cependant, dans le cadre de l'évaluation d'un passif financier à la juste valeur par le biais du résultat net, la partie des variations de la juste valeur liées au risque de crédit propre à l'entité sera présentée dans l'état consolidé du résultat global plutôt qu'à l'état consolidé des résultats. L'IFRS 9 énonce aussi un modèle de dépréciation de pertes de crédit attendues selon lequel les pertes de crédit attendues devront être comptabilisées plus rapidement. Plus précisément, selon la nouvelle norme, les entités doivent comptabiliser les pertes de crédit attendues dès la comptabilisation initiale des instruments financiers, et comptabiliser plus rapidement les pertes de crédit attendues pour la durée de vie. Enfin, l'IFRS 9 a introduit un nouveau modèle de comptabilité de couverture et des informations à fournir correspondantes sur les activités de gestion des risques. Le nouveau modèle de comptabilité de couverture représente une refonte importante de la comptabilité de couverture, qui permettra aux entités de mieux rendre compte de leurs activités de gestion des risques dans leurs états financiers. L'IFRS 9 s'appliquera à la Société à compter de l'exercice ouvert le 1er avril 2018, mais il est permis d'adopter cette norme de manière anticipée. La Société n'a pas encore évalué l'incidence que l'adoption de cette norme aura sur les états financiers consolidés de la Société.

IFRS 15 – Produits des activités ordinaires tirés de contrats avec des clients

En mai 2014, l'IASB a publié l'IFRS 15, Produits des activités ordinaires tirés de contrats avec des clients, qui annule et remplace l'IAS 11, Contrats de construction, l'IAS 18, Produits des activités ordinaires, l'IFRIC 13, Programmes de fidélisation de la clientèle, l'IFRIC 15, Contrats de construction de biens immobiliers, l'IFRIC 18, Transferts d'actifs provenant de clients et le SIC-31, Produits des activités ordinaires – Opérations de troc impliquant des services de publicité. Le principe de base de l'IFRS 15 est qu'une entité doit comptabiliser ses revenus afin de refléter le transfert des biens et services promis aux clients pour un montant correspondant à la contrepartie que l'entité s'attend à recevoir en échange de ces biens et services. L'IFRS 15 exigera la présentation d'informations additionnelles sur les

revenus, fournira des indications sur les transactions qui n'étaient pas traitées de façon complète dans les normes antérieures (notamment, les revenus tirés de la prestation de services et les modifications de contrats) et améliorera les indications visant les accords à composantes multiples. L'IFRS 15 s'appliquera à la Société à compter de l'exercice ouvert le 1er avril 2018, et l'application anticipée est permise. Toutefois, à la révision du conseil en avril 2015, l'IASB a décidé de publier un exposé sondage proposant le report d'un an la date d'entrée en vigueur, soit le 1^{er} janvier 2018, donc, applicable à compter de l'exercice ouvert le 1^{er} avril 2019 pour la Société. La Société n'a pas encore évalué l'incidence de l'adoption de cette norme sur ses états financiers consolidés.

IAS 19 – Avantages du personnel

En novembre 2013, l'IASB a modifié l'IAS 19, Avantages du personnel, afin de simplifier la comptabilisation des cotisations aux régimes à prestations définies qui ne dépendent pas du nombre d'années de service de l'employé. Cette modification sera en vigueur pour l'exercice de la Société ouvert à compter du 1er avril 2015, et l'application anticipée est permise. Cette norme n'aura pas d'incidence significative sur les états financiers.

14. CONCILIATION DES MESURES FINANCIÈRES NON CONFORMES AUX IFRS

En plus de fournir des mesures du résultat selon les IFRS, le présent rapport de gestion présente les mesures additionnelles et les mesures non conformes aux IFRS suivantes qui sont également utilisées par la direction et le conseil d'administration de la Société pour contrôler et évaluer la performance de la Société et de ses secteurs d'activité.

- le **BAIIA ajusté** : bénéfice (perte) avant frais de restructuration, amortissement, dépréciation d'actifs, frais financiers nets, perte de change, perte (gain) lié(e) aux instruments financiers dérivés, activités abandonnées et impôts sur le résultat. La marge du BAIIA ajusté est le ratio obtenu en divisant le BAIIA ajusté par les revenus;
- la **perte nette ajustée liée aux activités poursuivies attribuable aux actionnaires d'Ovivo Inc.** : la perte nette liée aux activités poursuivies avant éléments enregistrés hors du cours normal des affaires, y compris les frais de restructuration et la charge de dépréciation d'actifs;
- les **flux de trésorerie générés (utilisés)** : flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation déduction faite des acquisitions d'immobilisations nettes des cessions d'immobilisations;
- les **flux de trésorerie générés (utilisés) par action** : flux de trésorerie générés (utilisés) divisés par le nombre moyen pondéré d'actions participantes en circulation au cours de la période visée.

Ces mesures permettent à la direction d'évaluer le rendement opérationnel et financier des différentes entités opérationnelles. De plus, ce sont des outils fréquemment utilisés par la communauté financière pour analyser et comparer la performance d'entreprises actives dans les mêmes secteurs. Toutefois, ces mesures ne sont pas destinées à remplacer d'autres outils d'évaluation de la performance financière ou de l'état des flux de trésorerie comme indicateurs de liquidité. Ces mesures ne représentent pas les fonds disponibles pour le service de la dette, le paiement de dividendes, le réinvestissement ou d'autres utilisations discrétionnaires, et ne devraient pas être considérées isolément ou comme substituts aux autres mesures de performance calculées selon les IFRS. Signalons que les définitions de ces mesures utilisées par la direction peuvent différer de celles qui sont retenues par d'autres entreprises.

Afin de pouvoir évaluer ce qu'aurait été la progression de son chiffre d'affaires d'une année à l'autre sans l'effet des acquisitions ou des dispositions d'entreprises, la Société utilise la mesure de variation organique. Le calcul de la variation organique s'effectue en éliminant l'effet de l'écart découlant des acquisitions ou des dispositions en comparaison avec la période comparable de l'exercice précédent, à taux de change constants.

Quant au carnet de commandes de la Société, il comprend les contrats ayant fait l'objet d'une prise de commandes ferme appuyée, selon le cas, par un contrat signé, un bon de commande ou un encaissement d'une avance sur contrat. La direction peut, dans certaines situations, décider d'inclure un contrat dans le carnet de commandes même si le contrat n'est pas signé si les étapes à compléter pour se faire sont d'ordre administratif ou sont jugées non significatives. Elle peut aussi retarder l'inclusion d'un contrat dans le carnet de commandes, par exemple, s'il existe certains risques que la commande soit annulée, retardée ou que l'encaissement du prix de vente comporte des risques. Dans ce cas, la commande en question sera normalement ajoutée au carnet de commandes seulement à la suite de l'encaissement d'une partie du prix de vente sous forme d'avance sur contrat, ou lorsque la direction aura acquis un degré de confort raisonnable. La direction peut également décider de prendre une réserve générale tenant compte de son évaluation des différents risques par rapport aux commandes incluses dans le carnet.

Le tableau qui suit rapproche les mesures conformes aux IFRS présentées dans les états consolidés des résultats de la Société et le BAIIA ajusté :

<i>(en milliers de \$)</i>	Résultats consolidés
Trimestre terminé le 31 mars 2015	
Bénéfice opérationnel liée aux activités poursuivies	2 154
Dépréciation d'actifs	-
Amortissement	2 058
BAIIA	4 212
Frais de restructuration	-
BAIIA ajusté	4 212
Exercice terminé le 31 mars 2015	
Perte opérationnelle liée aux activités poursuivies	(14 964)
Dépréciation d'actifs	16 873
Amortissement	8 506
BAIIA	10 415
Frais de restructuration	1 635
BAIIA ajusté	12 050
Trimestre terminé le 31 mars 2014	
Perte opérationnelle liée aux activités poursuivies	(3 331)
Dépréciation d'actifs	-
Amortissement	2 227
BAIIA négatif	(1 104)
Frais de restructuration	(333)
BAIIA négatif ajusté	(1 437)
Exercice terminé le 31 mars 2014	
Perte opérationnelle liée aux activités poursuivies	(23 623)
Dépréciation d'actifs	18 157
Amortissement	8 941
BAIIA	3 475
Frais de restructuration	1 300
BAIIA ajusté	4 775

Le tableau qui suit rapproche les mesures conformes aux IFRS présentées dans les états consolidés des résultats de la Société et la perte nette ajustée liée aux activités poursuivies attribuable aux actionnaires d'Ovivo Inc. :

	Trimestres terminés les 31 mars		Exercices terminés les 31 mars	
	2015	2014	2015	2014
<i>(en milliers de \$)</i>				
Bénéfice (perte) net(te) attribuable aux actionnaires d'Ovivo Inc.	(657)	1 678	(43 678)	(22 346)
Bénéfice (perte) net(te) lié(e) aux activités abandonnées attribuable aux actionnaires d'Ovivo Inc.	35	8 013	(10 145)	4 491
Perte nette liée aux activités poursuivies attribuable aux actionnaires d'Ovivo Inc.	(692)	(6 335)	(33 533)	(26 837)
Dépréciation d'actifs (net d'impôts)	-	-	15 577	18 157
Frais de restructuration (net d'impôts)	-	(333)	1 527	1 300
Perte nette ajustée liée aux activités poursuivies attribuable aux actionnaires d'Ovivo Inc.	(692)	(6 668)	(16 429)	(7 380)

Le tableau qui suit rapproche les mesures conformes aux IFRS présentées dans les états consolidés des résultats de la Société et la perte nette ajustée liée aux activités poursuivies attribuable aux actionnaires d'Ovivo Inc. par action:

	Trimestres terminés les 31 mars		Exercices terminés les 31 mars	
	2015	2014	2015	2014
<i>(en \$)</i>				
Perte nette liée aux activités poursuivies attribuable aux actionnaires d'Ovivo Inc. par action	(0,02)	(0,14)	(0,76)	(0,61)
Dépréciation d'actifs (net d'impôts), par action	-	-	0,36	0,41
Frais de restructuration (net d'impôts), par action	-	(0,01)	0,03	0,03
Perte nette ajustée liée aux activités poursuivies attribuable aux actionnaires d'Ovivo Inc., par action	(0,02)	(0,15)	(0,37)	(0,17)

Le tableau qui suit rapproche les mesures conformes aux IFRS présentées dans les états consolidés des flux de trésorerie de la Société et les flux de trésorerie générés (utilisés) :

	Trimestres terminés les 31 mars		Exercices terminés les 31 mars	
	2014	2015	2014	2015
<i>(en milliers de \$)</i>				
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation poursuivies	(7 291)	(2 781)	(50 007)	11 516
Acquisitions d'immobilisations corporelles	-	(377)	(1 408)	(3 182)
Produit de la vente d'immobilisations corporelles	406	34	580	57
Flux de trésorerie générés (utilisés)	(6 885)	(3 124)	(50 835)	8 391

15. CONTRÔLES ET PROCÉDURES

Conformément au Règlement 52-109 des Autorités canadiennes en valeurs mobilières (le «Règlement 52-109»), Ovivo Inc. a déposé des attestations signées par le président et chef de la direction et la vice-présidente finance qui, entre autres, rendent compte de la conception des contrôles et procédures de communication de l'information et de la conception des contrôles internes à l'égard de l'information financière.

Contrôles et procédures de communication de l'information

- Le président et chef de la direction et la vice-présidente finance ont conçu ou fait concevoir sous leurs supervision les contrôles et procédures de communication de l'information, pour fournir une assurance raisonnable que l'information importante relative à la Société et ses filiales leur a été communiquée;
- L'information à fournir dans les documents visés de la Société par les règlements d'information continue a été comptabilisée, traitée, résumée et présentée aux dates précisées par les lois sur les valeurs mobilières.

Une évaluation de l'efficacité des contrôles et procédures de communication de l'information a été effectuée sous la supervision du président et chef de la direction et de la vice-présidente finance en date du 31 mars 2015. À la lumière de cette évaluation, le président et chef de la direction et la vice-présidente finance ont conclu à l'efficacité des contrôles et procédures de communication de l'information.

Contrôles internes à l'égard de l'information financière

Le président et chef de la direction et la vice-présidente finance ont aussi conçu ou fait concevoir sous leur supervision des contrôles internes à l'égard de l'information financière, pour fournir une assurance raisonnable que l'information financière est fiable et que les états financiers ont été dressés, aux fins de la publication de l'information financière, conformément aux IFRS.

Une évaluation de la conception et de l'efficacité de nos contrôles internes à l'égard de l'information financière a été effectuée sous la supervision du président et chef de la direction et de la vice-présidente finance au 31 mars 2015. À la lumière de cette évaluation, le président et chef de la direction et la vice-présidente finance ont conclu à l'efficacité des contrôles internes à l'égard de l'information financière, selon les critères établis dans le cadre de référence de contrôle interne du Committee of Sponsoring Organizations of the Treadway Commission («COSO»)(cadre de référence 2013).

Modifications des contrôles internes à l'égard de l'information financière

Il n'y a eu aucune modification de nos contrôles internes à l'égard de l'information financière survenue au cours du quatrième trimestre terminé le 31 mars 2015 qui ait eu ou dont on pourrait raisonnablement penser qu'elle aura une incidence importante sur nos contrôles internes à l'égard de l'information financière.

Le président et chef de la direction,

(SIGNÉ)
Marc Barbeau

La vice-présidente finance,

(SIGNÉ)
France De Blois

Le 4 juin 2015